

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan

2020

Charte 2011 - 2026



l'Auvergne, côté soleil levant

Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

Loire

A map showing the location of Vic-le-Comte relative to St-Maurice and Pignatieri. Vic-le-Comte is highlighted in yellow, St-Maurice is in light green, and Pignatieri is in light blue.

Haute-Loire

AXE 1**Un socle patrimonial
facteur d'appartenance 3****Maintenir la biodiversité
et diversifier les habitats naturels 4**

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces	4
---	---

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables	7
---	---

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne	15
--	----

Construire les paysages de demain 16

Faire face au banal et cultiver l'ouverture	16
---	----

AXE 2**Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants 17****Préserver la ressource en eau
et les milieux aquatiques
par une gestion exemplaire 18**

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau	18
--	----

**Promouvoir et développer
une gestion durable de la forêt 19**

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables	19
---	----

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux	20
---	----

Valoriser et transformer le bois sur place pour accroître sa valeur ajoutée	21
---	----

**Encourager des pratiques agricoles saines
favorables à une gestion durable des ressources 22**

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables	22
--	----

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux	24
---	----

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs	25
---	----

**Développer un tourisme durable de nature et de
patrimoines fondé sur des rencontres 26**

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel »	26
--	----

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes	27
--	----

Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables	27
--	----

**Valoriser les ressources
en énergies renouvelables 28**

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables	28
---	----

AXE 3**Des pratiques plus durables
pour une autre vie 29****Impliquer les entreprises dans plus de performance
environnementale et sociale 30**

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables	30
--	----

**Mettre en œuvre un urbanisme frugal
en espace et en énergie 32**

Doter tout le Livradois-Foréz d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat	32
--	----

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement	32
--	----

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural	34
---	----

**Développer des modes de transport et
de déplacement doux en milieu rural 36**

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac	36
--	----

Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »	37
---	----

**Réduire nos consommations d'énergie
en vivant mieux 37**

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie	37
---	----

**Outiller les collectivités locales pour
qu'elles soient les moteurs du changement 38**

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité	38
--	----

AXE 4**Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet 39****Activer le passage des idées aux actes 40**

Sensibiliser la population en osant l'inattendu	40
---	----

Evaluation de la Charte - Conseil scientifique du Parc	42
--	----

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable	43
--	----

Impliquer les habitants dans les actions du Parc	43
--	----

Agir pour plus de solidarité 45

Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants	45
---	----

S'ouvrir aux autres et au monde par la culture 45

Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux	45
--	----

Politiques territoriales 46

Programme LEADER	47
------------------	----

SCoT Livradois-Foréz	47
----------------------	----

Intercommunalités	48
-------------------	----

Pays vallée de la Dore	49
------------------------	----

Le Syndicat mixte 50

Le Comité syndical	50
--------------------	----

L'équipe technique	51
--------------------	----

Le budget	52
-----------	----

La crise qui nous engage

2020 aura pour le moins été une année singulière et trop souvent dramatique sous les effets de l'épidémie de COVID-19. Contraint par les nécessaires mesures de santé publique, le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez est toutefois resté sur le pont. Le télétravail a permis de continuer d'œuvrer au service du territoire en inventant, comme dans la plupart des institutions et des entreprises, de nouvelles pratiques. Ce n'est pas le moindre changement que cette pandémie aura provoqué. Je tiens à saluer la capacité remarquable de tous les agents et des élus du syndicat mixte à s'adapter et maintenir le lien vivant entre toutes et tous. Je vous remercie de votre engagement sans faille pour le Livradois-Forez.

Cette crise aura également révélé une sensibilité particulière à la fragilité de la biodiversité. Déjà, le constat était alarmant, les populations de nombreuses espèces animales et végétales sont en régression inquiétante voire dramatique pour certaines. L'injonction sanitaire nous a tous renvoyés à notre condition au sein de la nature. Plus que jamais notre légitimité à agir, notre responsabilité sont confirmées.

La préservation des continuités écologiques ou Trame verte et bleue (à laquelle s'ajoute maintenant la trame noire) est majeure pour conserver aux espèces leurs territoires vitaux et les circulations nécessaires entre les écosystèmes. En 2020, le Parc et tous ses partenaires ont mis en place un Contrat Vert et Bleu, outil contractuel et opérationnel proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La trame verte préserve des corridors entre les habitats écologiques. Ainsi pour tenter de sauver la Pie grièche grise présente dans la vallée du Livradois (Ambert-Arlanc), il est impératif que les différents individus puissent se rencontrer pour augmenter les chances de reproduction et conserver une diversité génétique suffisante. Il s'agit par exemple de favoriser une trame de placettes de vieux bois qui est un enjeu déterminant pour une forêt productive et résiliente.

La trame bleue implique de restaurer la morphologie, la dynamique fluviale et les continuités écologiques des cours d'eau et particulièrement de la Dore et de ses affluents. Le Contrat territorial du bassin versant de la Dore soutenu par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département du Puy-de-Dôme, est le principal outil pour l'exercice de la compétence GEMAPI⁽¹⁾ qui a été transférée au syndicat mixte du Parc le 1^{er} janvier 2020 par une grande partie des intercommunalités du bassin versant de la Dore.

Enfin la trame noire prend en compte la qualité de notre ciel nocturne, toujours dans l'esprit de préserver la continuité écologique et les bienfaits d'une nuit noire.

Le Parc s'emploie à outiller notre réflexion d'élus et de citoyens pour comprendre et accompagner les moteurs du changement, que ce soit en matière de paysage, d'urbanisme, d'architecture, de déplacements (ferroviaire, plan vélo...), d'alimentation avec le Projet alimentaire territorial (PAT) ou dans l'accompagnement des entreprises.

Ce changement apparaît maintenant impératif. Cela renforce notre volonté de démarquer le Livradois-Forez comme territoire engagé, dynamique, accueillant, ouvrant des opportunités pour réinventer une vie plus durable, d'une terre où il fait bon vivre et travailler tout en respectant les incroyables dons de la nature. C'est pourquoi le Parc a initié avec de nombreux partenaires une action de marketing territorial conduisant à exprimer ce que nous sommes, notre désir d'accueillir de nouveaux talents, de nouvelles expériences dans un manifeste public ; gravant dans le marbre notre marque territoriale, notre marque commune «Livradois-Forez».



Stéphane RODIER

Président du syndicat mixte du
Parc naturel régional Livradois-Forez,
Maire de THIERS

(1) Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations



1

Un socle patrimonial
facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Lancement du Contrat vert et bleu

- 2020 a été la première année de mise en œuvre du Contrat vert et bleu (CVB) élaboré par le Parc pour le Livradois-Forez. Le CVB est un outil contractuel et opérationnel proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur des continuités écologiques. Dans le cadre de ce contrat et de son programme pluriannuel de 6 ans (2020 - 2025), 23 maîtres d'ouvrage du Livradois-Forez (7 EPCI ⁽¹⁾ et une commune, 6 associations, 5 structures agricoles, 4 établissements publics) et d'autres collectivités comme le Conseil départemental du Puy-de-Dôme se sont engagés à porter des actions visant à préserver et à remettre en bon état la Trame verte et bleue (TVB).
- Ce programme a été défini à partir d'enjeux identifiés dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et des propositions de l'étude préalable au CVB du Livradois-Forez et des partenaires techniques et institutionnels du Parc.
Cinq volets correspondant aux objectifs stratégiques du CVB structurent ce programme :
 - améliorer les milieux aquatiques et humides,
 - renforcer la biodiversité dans les milieux forestiers,
 - renforcer la biodiversité dans les espaces agricoles,
 - prendre en compte la TVB dans la planification et les aménagements urbains et routiers,
 - renforcer la sensibilisation et la communication.
- Au total, le CVB comprend 64 actions (dont 11 sont communes avec le CT Dore) pour :
 - restaurer la morphologie, la dynamique fluviale et les continuités écologiques de la Dore et de ses affluents ;
 - restaurer ou préserver les milieux humides et les tourbières qui sont des milieux sensibles caractéristiques du territoire ;
 - renforcer la biodiversité des espaces forestiers, notamment, en développant une

trame de vieux bois et en diversifiant les forêts artificialisées ;

- accompagner une évolution vers des pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité ;
 - reconquérir des milieux de prairies par des actions ponctuelles dans des vallées fermées par les forêts et par des actions de sauvegarde ou de plantation de haies ou de pré-vergers qui sont favorables à la diversité écologique des espaces agricoles ;
 - préserver ou améliorer les connaissances sur les principales espèces animales patrimoniales (moule perlière, pie-grièche grise, écrevisse à pattes blanches, chauves-souris...) ;
 - mieux intégrer la TVB dans les documents d'urbanisme et les aménagements urbains ;
 - sensibiliser les élus, les habitants et les jeunes publics aux notions de continuités écologiques.
- Cet ensemble représente un budget de près de 7 millions d'euros financé par la Région, l'Europe, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. L'amélioration des milieux aquatiques et humides mobilise plus de 50% de cette enveloppe.
 - En tant qu'animateur de ce CVB, le Parc a, dès 2020, apporté un appui technique et/ou administratif à des maîtres d'ouvrage et à des porteurs de projets. Ce qui a permis d'engager plus de 65% des actions. La réalisation de la plupart d'entre elles s'étalera sur plusieurs années.
 - Un prestataire extérieur est chargé d'évaluer la mise en œuvre du CVB en direct, à mi-parcours et in fine.



Septembre 2020 - signature de la convention régionale CVB
© Claudy COMBE



Aulnaie - Frênaie à saint Romain
© DR



Gros sapin en forêt mature
© Jean-Claude CORBEL

(1) Établissement public de coopération intercommunale

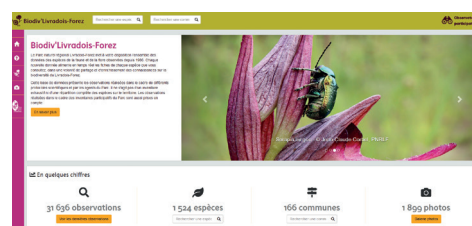
Le Livradois-Forez est l'un des premiers Territoires engagés pour la nature (TEN)

- L'initiative Territoires engagés pour la nature (TEN) s'inscrit dans le volet « collectivités locales » du Plan biodiversité du ministère de la Transition écologique et solidaire. Ce volet vise à accélérer la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) dont l'objectif est de stopper la perte nette de biodiversité. Le dispositif TEN apporte une reconnaissance de l'implication d'une collectivité pour la reconquête de la biodiversité sur son territoire et lui permet de bénéficier d'un soutien et d'une visibilité. La déclinaison du programme TEN en Auvergne-Rhône-Alpes a débuté, en 2020, par une première phase d'expérimentation pour laquelle la candidature du Parc a été retenue.
- Pour être reconnu TEN, le Parc s'est engagé sur plusieurs actions de court et moyen terme :
 - renforcer son accompagnement des collectivités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la TVBN (Trame verte, bleue et noire) dans les aménagements urbains afin de limiter la consommation de foncier par l'urbanisation et d'anticiper l'objectif national de « zéro artificialisation nette du territoire » en 2050 ; ce qui passe notamment par la limitation et l'amélioration du foncier dévolu aux activités économiques et par le renouvellement urbain des centres-villes et centres-bourgs patrimoniaux ;
 - proposer aux propriétaires et aux collectivités une gestion pérenne de leur foncier qui soit favorable à la biodiversité et aux continuités écologiques ; cette action va s'appuyer sur un nouveau dispositif, les ORE (Obligations réelles environnementales), que le Parc souhaite expérimenter avec quelques partenaires ;
 - faire connaître les actions qu'il a initiées ou accompagnées en faveur du ciel et de la biodiversité nocturne ;
 - organiser une réflexion et une démarche participative pour anticiper le changement climatique dans le cadre d'une stratégie choisie et partagée ;
 - mettre en pratique l'idée que « la biodiversité est l'affaire de tous » en proposant à des communes et à leurs habitants de s'engager concrètement dans les démarches participatives de protection d'espaces naturels, qu'il s'agisse de pépites de biodiversité ou de nature ordinaire ;
- Une « capsule vidéo » a été tournée pour promouvoir les projets TEN et, plus largement, cette démarche développée par l'État et la Région.



Suivi des espèces remarquables

- Les chargés de mission réalisent des observations ou suivis en particulier sur les sites naturels dont ils animent les plans de gestion. Toutes les données recueillies sont intégrées dans plusieurs bases de données dont Géo-nature, récemment créée par le Parc, et celles de la LPO ⁽¹⁾ et du CBNMC ⁽²⁾.
- En début de période de nidification, des Faucons pèlerins ont été repérés sur les sites des communes de Job et de Thiers. Aucun autre suivi n'a pu être réalisé.
- Le suivi de la Chouette de Tengmalm et de la Chevêchette d'Europe réalisé par le réseau d'observateurs mis en place et coordonné par le Parc a confirmé la présence de ces deux espèces dans les principaux massifs du Livradois-Forez.
- Sur la plateforme internet Biodiv'Livradois-Forez (<https://biodiversite.parc-livradois-forez.org/>), mise en ligne en 2020, chacun – scientifique, naturaliste amateur ou passionné, élu – trouve l'ensemble des données des campagnes scientifiques d'observation des espèces remarquables du Livradois-Forez menées depuis 1986. Les données recueillies par les habitants dans le cadre des inventaires participatifs y sont aussi intégrées. Chaque espèce animale



ou végétale observée fait l'objet d'une fiche sur laquelle sont également mentionnés, lorsque cela est possible, ses localisations, son degré de rareté, son statut de protection locale, régionale, nationale ou européenne. Une carte permet de repérer la présence ou l'absence d'une espèce à tel ou tel endroit du Livradois-Forez. Ce réservoir d'informations évolue en permanence puisque chaque nouvelle donnée alimente en temps réel la fiche de l'espèce concernée et modifie la carte de présence à l'échelle du Parc.

(1) Ligue pour la Protection des oiseaux
(2) Conservatoire botanique national du Massif central

Trame vieux bois

- Le programme d'actions d'information et de sensibilisation à la biodiversité des forêts anciennes d'altitude – intitulé Forêts anciennes et petites chouettes de montagne – qui s'est achevé début 2019 a confirmé le potentiel écologique des forêts montagnardes. Dans son prolongement, le Parc a décidé d'engager des actions en faveur d'une gestion forestière plus respectueuse des équilibres naturels. Dès 2020, il a lancé un projet de déploiement d'une trame de maturité forestière, encore appelée « trame de vieux bois », pour améliorer la fonctionnalité écologique des milieux forestiers et sensibiliser les acteurs forestiers à une sylviculture plus respectueuse de l'écosystème. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale qui vise à « mieux connaître et préserver les forêts anciennes du Massif central » et implique l'IPAMAC⁽¹⁾, plusieurs parcs du Massif central, le CBNMC et des entités du CNPF⁽²⁾ et l'ONF⁽³⁾.
- Une trame de vieux bois permet la création de relais favorables à la biodiversité forestière. Sa présence au sein de la trame verte facilite le développement et la circulation d'espèces végétales et animales exigeantes quant à la qualité écologique des milieux forestiers.
- Dans une logique de massif forestier, la trame de vieux bois du Livradois-Forez concernera l'ensemble du territoire du Parc. Elle sera constituée de réservoirs de maturité et d'une trame intermédiaire. Les réservoirs de maturité sont des îlots de 0,5 hectare minimum dans lesquels la forêt n'est plus exploitée et où elle sera laissée en évolution libre jusqu'à la mort des arbres. La trame intermédiaire est quant à elle exploitée en recherchant une meilleure fonctionnalité de l'écosystème par la désignation d'arbres pour la biodiversité, par un mélange d'essences, par un étagement de la végétation...
- L'action menée par le Parc et ses partenaires se décompose en quatre volets :
 - la création d'îlots de sénescence volontaires en forêts publique et privée ;
 - l'amélioration des connaissances sur des taxons⁽⁴⁾ liés à la maturité forestière (lichens, syrphes et coléoptères saproxyliques) ;
 - la sensibilisation des propriétaires et gestionnaires forestiers ;
 - l'acquisition de forêts par le Parc pour la création d'îlots de sénescence et la mise en œuvre d'une gestion durable exemplaire.
- Un comité de pilotage composé de techniciens du Parc, du CBNMC, de l'ONF, du CNPF, de l'union régionale des communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes et du CEN⁽⁵⁾ Auvergne a été créé en 2020.
- Deux stagiaires ont réalisé, avec la méthodologie proposée par l'IPAMAC, une première cartographie des sapinières-hêtraies matures et une campagne de relevés en forêt. Cette étape permettra de proposer la création d'îlots de sénescence à des propriétaires privés ou publics.
- Le Parc a chargé trois associations de naturalistes de procéder à des études naturalistes sur les lichens, les syrphes forestiers, les coléoptères saproxyliques et le chat forestier.
- Afin de mobiliser des sylviculteurs volontaires, ce projet et ces premiers travaux ont été présentés en visioconférence fin 2020.

(1) Inter-Parc Massif central
(2) Centre national de la propriété forestière
(3) Office national des forêts
(4) Un taxon est une entité regroupant tous les organismes vivants possédant en commun certaines caractéristiques bien définies
(5) Conservatoire d'espaces naturels



Bois de Grange
© Jean-Claude CORBEL

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Espèces animales protégées

Dans le Plan biodiversité adopté en 2012, le Parc a dressé la liste des espèces prioritaires du Livradois-Forez et proposé des plans de gestion ou de conservation pour les espèces ou groupes d'espèces les plus rares et les plus vulnérables. Dans le cadre de dispositifs nationaux et régionaux, il convient également d'anticiper l'arrivée de nouvelles espèces protégées ou invasives pour lesquelles une information et un accompagnement des acteurs locaux sont nécessaires.

Le Sonneur à ventre jaune

- Depuis l'étude menée en 2014 et 2015, les connaissances sur le Sonneur à ventre jaune en Livradois-Forez et sur sa protection ont progressé grâce aux actions et démarches menées en 2018-2019 dans le cadre du Plan régional d'actions (PRA) Auvergne en faveur de cette espèce (déclinaison du Plan national).
- Il ressort des derniers relevés que le site de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme) produit des individus migrants. Celui d'Aubusson-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), où plusieurs dizaines d'individus (entre 50 et 80) sont présents, reçoit ceux-ci mais n'en produit pas ou peu. Les prospections effectuées dans le secteur de Paslières/Dorat/Noalhat (Puy-de-Dôme) n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites. Les conditions météorologiques défavorables à la reproduction et à l'observation peuvent expliquer cela.
- Les résultats des suivis, les démarches de médiation et les outils créés (modèles statistiques, ventroscope (*)) affiches, notices techniques...) permettent au Parc, à ses partenaires et à tout acteur du territoire de mieux prendre en compte la nécessaire protection du Sonneur à ventre jaune et de son milieu.
- Les communes concernées ont été informées des enjeux de sa protection et des actions de préservation de ces sites très riches ont été lancées. Dans le secteur du lac d'Aubusson-d'Auvergne, une diversité de milieux a été créée. Des aménagements ont été proposés à la commune de Vollore-Ville qui pourrait prendre rapidement des initiatives.

(*) ventroscope : *chaque crapaud a des marbrures jaune et noir (ou gris) spécifiques sur le ventre, sous les pattes et la gorge ce qui permet d'identifier chaque individu. Comme un trombinoscope, toutes les photos des ventres d'une population sont rassemblées dans un ventroscope.*

La Chouette chevêche

- La Chouette chevêche est en régression en France et en Auvergne. Celle-ci abrite, dans

toutes ses régions naturelles, 10 à 20 % des effectifs nationaux. Une part importante de cette population vit dans le Livradois-Forez, ce qui témoigne de la bonne qualité de ses écosystèmes. L'Auvergne et le Livradois-Forez sont donc particulièrement concernés par la responsabilité nationale de conservation de la Chouette chevêche qui a été signalée par le Diagnostic de la biodiversité en Auvergne comme espèce d'oiseaux liée aux milieux agricoles et en déclin.

- Depuis les années 1990, le Parc a engagé des actions pour l'observation et la protection de la Chouette chevêche : il est membre de l'Observatoire national inter-Parcs qui pilote un programme de recherche ; il a engagé des programmes pour favoriser le maintien et le développement de ces populations dans un secteur d'environ 6 000 ha situé sur le territoire de six communes du Puy-de-Dôme : Reignat, Glaine-Montaigut, Bort-l'Étang, Neuville, Bongheat et Mauzun.
- Un suivi régulier des mâles chanteurs est réalisé à Bort-l'Étang, Glaine-Montaigut et Reignat depuis 1994. Les observations effectuées en 2019 et 2020 révèlent une diminution des sites occupés par rapport aux relevés des années 2000 à 2008. Celle-ci avoisine les 50% à Bort-l'Étang, ce qui est alarmant.
- Disparition des prairies naturelles au profit de la culture de l'herbe, maïs ensilage, destruction des haies, abattage des vieux arbres isolés, utilisation de pesticides – lui sont très défavorables. L'urbanisation des communes rurales – création de lotissements et construction de maisons individuelles isolées – entraîne la disparition de zones d'habitat naturel de cette espèce. En outre, la création de ces « villages-dortoirs » accroît le trafic routier – qui dérange ces oiseaux qui en outre peuvent entrer en collision avec les véhicules – et le nombre de nuisances, notamment la présence de chiens et chats. Néanmoins, les actions engagées depuis 2014 permettent de soutenir la Chouette chevêche et la biodiversité.



RENCONTRE AVEC LA CHEVÊCHE D'ATHENA Projection suivie d'une sortie sur le terrain





Loup gris
Par Gary KRAMER
Domaine public

Filière ovine et prédation

- Des indices de passage du loup ayant été repérés dans la Loire et le Puy-de-Dôme, les préfectures de ces deux départements ont activé, en 2018, des cellules de « veille loup » auxquelles participent les parcs naturels. En raison de la progression du loup dans le Massif central et de la mosaïque de ses paysages agricoles et forestiers, le Livradois-Forez est particulièrement concerné : il est désigné comme territoire de présence potentielle dans un avenir plus ou moins proche.
- A l'initiative du Parc, 29 personnes - éleveurs du Livradois-Forez et élus, représentant de la DDT 63⁽¹⁾, référent du réseau IDELE 63⁽²⁾, membres de l'équipe technique du Parc - ont participé à un voyage d'étude en Lozère, territoire déjà concerné par le retour du loup et dont le contexte agricole est proche de celui du Livradois-Forez : estives et élevages proches de villages, paysages ruraux morcelés avec un taux de boisement important. Les participants ont notamment rencontré des éleveurs concernés et un référent « chiens de protection » de l'Institut de l'élevage.
- La Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme ont été classés en « cercle 3 » qui correspond aux zones possibles d'expansion géographique du loup où des actions de prévention sont encouragées du fait de la survenue possible de la prédation par le loup à moyen terme. Les éleveurs de ces départements peuvent bénéficier de mesures de protection des troupeaux. Celles-ci se traduiront par une augmentation du nombre de chiens de protection.
- En 2020, des éleveurs du Puy-de-Dôme ont créé une association, Patou'ch aux troupeaux, dont la double vocation est de défendre le pastoralisme et de favoriser l'utilisation traditionnelle des chiens de protection. L'information des éleveurs et la mise en relation d'utilisateurs et de futurs utilisateurs de ces chiens ont été ses premières actions. Dans un second temps, des techniciens proposeront aux éleveurs un suivi individuel pour le choix du chiot et le travail d'intégration et d'éducation du chien dans le troupeau. Des formations collectives seront également régulièrement organisées. Un chien de protection n'étant réellement opérationnel qu'au bout de 2 à 3 ans, il est indispensable pour l'éleveur d'anticiper son arrivée et son éducation.

Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

Site Natura 2000 des Monts du Forez

- Les Hautes-Chaumes du Forez constituent un ensemble d'environ 10 000 ha situé entre 1 300 et 1 600 mètres d'altitude. Les conditions géologiques, climatiques et topographiques des monts du Forez ont formé un réseau d'environ 140 tourbières de plus d'un hectare chacune. Pour les espèces inféodées, ce réseau forme un corridor le long d'un axe nord-sud et entre les bassins versants de la Loire, de l'Ance du nord et de la Dore. En outre, les tourbières participent au stockage du carbone. Toutefois, ces milieux sont menacés. Dans un contexte de diminution globale de la ressource en eau et d'augmentation des besoins (alimentation en eau potable, alimentation des troupeaux en estive), les tourbières des Hautes-Chaumes subissent des pressions qui peuvent affecter leur état de conservation. Dans le cadre du Contrat vert et bleu du Livradois-Forez initié en 2020, une action de 5 ans vise à regrouper les connaissances et les compétences de différents acteurs sur ces tourbières pour prévoir plus finement les opérations nécessaires à leur préservation tout en maintenant des activités humaines.

Site Natura 2000 des Monts du Forez

Les actions menées en 2020 sur le Site Natura 2000 des monts du Forez visaient à répondre aux enjeux des habitats tourbeux et humides révélés par l'étude réalisée par le CBNMC en 2018.

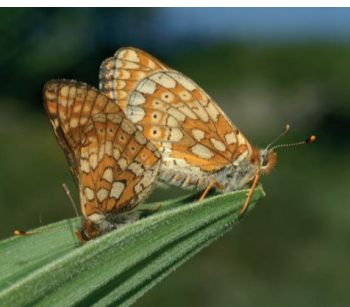
- En vue de la remise en pâturage de 150 ha sur la section de Baudoux-Moncebrou (Saint-Anthème), une nouvelle répartition du foncier a été réalisée pour tenir compte de la présence d'eau pour les bêtes, de la mise en défens de trois tourbières et des enjeux environnementaux et paysagers. Pour mener à bien ce projet, le Parc a accompagné les élus et les agriculteurs : utilisation d'une tablette GPS pour repérer les limites des parcs de pâturage, marquage et suivi des coupes de bois nécessaires pour la pose des clôtures, animation de chantiers collectifs de broyage. Conformément aux plans de gestion des Maec⁽³⁾ engagées en 2017, 7,5 ha de coupes de réouverture ont été réalisées sur l'ensemble de ce sectionnal.
- Le contrat Natura 2000 pour la restauration de la tourbière de la Tuile située sur le territoire de la commune de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) a été finalisé. Il prévoit des travaux sur les 13 ha de cette tourbière : boucher 2,6 km de fossés drainants et re-naturer un ruisseau sur environ 850 mètres linéaires. Toutefois, ce contrat n'a pu être déposé car le propriétaire n'est pas en mesure d'avancer les fonds nécessaires pour la réalisation de ces



Canneberge et Camarine
© Jean-Claude CORBEL

(1) Direction départementale des territoires
(2) Institut de l'élevage
(3) Mesures agro-environnementales et climatiques

travaux. Il envisage de créer un groupement foncier qui permettra de garantir l'avance de trésorerie.



Accouplement de Damier de la Succise
© DR

- Un contrat Natura 2000 vise à restaurer une prairie de fauche de montagne au lieu-dit Jas Deyvant (commune de Saint-Anthème) : après le broyage des souches d'une ancienne plantation de résineux, cette parcelle de 0,5 ha a étéensemencée à partir de foin issu d'une ancienne fumade proche.
- La tourbière de Pilière, située à proximité du col du Béal, est incluse dans le site Natura 2000 monts du Forez et est également classée au titre d'un APPB⁽¹⁾. A l'issue de la révision de cet APPB, menée conjointement par le Parc et les services de l'Etat (DDT 63), l'aménagement d'un point d'abreuvement et la mise en défens du ruisseau et de la tourbière ont été inscrits au budget du Contrat territorial de la Dore. En 2020, une concertation avec la com-

mune et les exploitants agricoles a permis d'obtenir un consensus pour la réalisation de ces aménagements.

- L'inventaire des nids de Damier de la Succise (papillon) réalisé avec la Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny sur le secteur sud des monts du Forez (tourbière de la Tuile, tourbière du Château, vallée des Pradeaux, tourbière de Fayolle et tourbière de Braveix) (communes de Saint-Anthème et Grandrif) n'a permis de recenser qu'une dizaine de nids. Ce résultat est très faible et doit être relativisé : sur l'ensemble du territoire du Parc, l'année 2020 n'a pas été favorable à la reproduction de cette espèce menacée.
- Des reportages diffusés par France 3 Auvergne-Rhône-Alpes et par France 2 ont mis en valeur ce site Natura 2000 et ses richesses naturelles.

Autres sites Natura 2000

Plaine des Varennes



Débroussaillage aux Girauds-Faures
© DR

- Les dunes des Girauds-Faures (commune d'Orléat, Puy-de-Dôme), accumulation de sables fins et grossiers où se développe une végétation semblable à celle des dunes décalcifiées du littoral atlantique, forment un site atypique, rare en France et même en Europe. La nature du sol, combinée au climat, permet la présence de pelouses à Corynéphores (graminées), une association de plantes jugée d'intérêt communautaire. Ce qui explique l'intégration de ces parcelles au site Natura 2000 de la Plaine des Varennes. Ces milieux abritent de nombreuses espèces d'insectes (hyménoptères) qui enfouissent leurs proies dans le sable. Le Guêpier d'Europe, qui niche certaines années sur les parois verticales de sable et trouve sa nourriture sur place, fait aussi partie des richesses du site.
- Au cours du XX^{ème} siècle, des prélèvements de sable, la circulation de véhicules à moteur, l'apport de déchets et d'encombrants ont porté atteinte à l'intégrité des dunes des Girauds-Faures. Avec la déprise agricole, le paysage s'est modifié : les pelouses se sont progressivement embroussaillées puis boisées. Les ronces, genêts, chênes et pins se sont installés. Dans les années 2010, plusieurs opérations de défrichage ont été réalisées mais la dynamique de la végétation semble plus forte et les milieux ouverts subissent encore une colonisation par les genêts. Pour stopper cet enfrichement, la commune d'Orléat a déposé, en 2019, un contrat Natura 2000 pour la mise en place d'un éco-pâturage sur deux parcelles qui lui appartiennent. Au printemps 2020, des équipements ont été installés pour y accueillir des chèvres et des moutons qui ont pâturé ces parcelles de septembre à décembre. Les premiers résultats de leur

consommation des ligneux sont très encourageants. Cette opération permet également de sensibiliser le public aux particularités de ce site naturel d'exception.

- Le suivi et la gestion des populations de Damier de la Succise constituent un autre enjeu prioritaire pour ce site Natura 2000. En effet, seules trois stations sur les six connues historiquement abritent encore ce papillon d'intérêt communautaire.
- Comme chaque année, le Parc a réalisé un suivi des amphibiens d'intérêt communautaire (Sonneur à ventre jaune et Triton crêté) présents sur le site des étangs de la Molière. Les effectifs de Sonneur à ventre jaune sont stables. Un suivi régulier est nécessaire pour prévenir d'éventuelles diminutions de la population liées à la gestion du site ou à d'autres facteurs.

Complexe minier de la vallée de la Senouire

- La cartographie des forêts présumées anciennes réalisée sur les territoires des parcs naturels du Massif central (projet piloté par l'IPAMAC) a révélé que ces forêts s'étendent sur 25% du site Natura 2000 Complexe minier de la vallée de la Senouire (437 ha). En 2020, le CEN Auvergne⁽²⁾ a identifié les parcelles éligibles aux contrats Natura 2000 forestiers « îlots de sénescence » ou « arbres disséminés ». Une analyse de cartes anciennes a révélé que 20,6 ha ont fait l'objet de coupes entre 1948 et 2018. Il reste donc 416,4 ha répartis en deux grands massifs présumés anciens : le bois des Murs (commune de Chassagnes, Haute-Loire) et le bois de Sagne-Mandaix-Bourrichou (communes de

(1) Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
(2) Conservatoire d'espaces naturels



Bois mort - Ilot de sénescence
© Jean-Claude CORBEL



Petit Rhinolophe
© Julien LEJEUNE

Mazerat-Aurouze et Jax, Haute-Loire). Avant de contacter les propriétaires, les animateurs de ce site réaliseront un repérage sur le terrain des parcelles abritant effectivement des forêts présumées anciennes.

- Pour sensibiliser les propriétaires forestiers de la vallée de la Senouire à la possibilité de mettre en place des contrats forestiers « îlots de sénescence » ou « arbres disséminés », une formation pourrait être organisée par le CNPF et le CEN Auvergne.
- Consulté pour donner un avis sur une demande de coupe d'urgence pour replantation en douglas, le CEN Auvergne a constaté que les deux parcelles concernées, d'une superficie de 21 ha, abritaient à 90% des hêtraies sapinières d'intérêt communautaire (forêts en outre présumées anciennes). Or, le PSG⁽¹⁾ validé en 2020 ne mentionnant pas la présence de ces habitats aucune préconisation environnementale n'est définie en dehors du maintien d'arbres morts et habités. Après échange entre le Parc, le CEN Auvergne et les services départementaux de l'État, est apparue la nécessité d'une meilleure prise en compte des hêtraies-sapinières d'intérêt communautaire dans les PSG afin de limiter les coupes et la replantation en douglas sur des superficies aussi conséquentes en site Natura 2000. Et ce malgré la problématique de dépérissement des sapins.
- En juillet, l'association Chauve-souris Auvergne a effectué le contrôle annuel des colonies de reproduction situées dans le périmètre du site Natura 2000 ou à proximité. Concernant les gîtes de reproduction de Petit rhinolophe, la grange de Montpinoux (commune de Mazerat-Aurouze) abritait la plus grande colonie avec 41 individus (28 femelles et 13 jeunes). Viennent ensuite l'église de Chassagnes avec 11 individus (7 femelles et 4 jeunes) puis la grange de Clergeat avec 9 individus (6 femelles et 3 jeunes) et l'église de Sainte-Marguerite : 3 individus (2 femelles et 1 jeune). Les gîtes de Barbastelle d'Europe,

espèce mobile qui change probablement régulièrement de gîte au cours de la saison estivale, ont aussi été visités. Les individus repérés dans le bourg de Chassagnes, dans le hameau de La Chaud et à Montpinoux appartiennent certainement à une seule et même colonie, au total 21 individus ont été observés.

- Les communes concernées, les services de l'Etat, l'ONF, l'association Chauve-souris Auvergne, le Parc et le CEN Auvergne se sont concertés à propos des actions à mener pour protéger à nouveau des cavités abritant des chauves-souris qui ont été réouvertes, naturellement ou par vandalisme.
- Le CEN Auvergne a accompagné la municipalité et le Comité d'animation de Chassagnes qui ont un projet de plantation de vergers de variétés locales sur des terrains communaux. Cette initiative permettrait de proposer aux habitants des événements réguliers (taille des arbres, récolte des fruits, pressage en jus de fruit...) pour recréer une dynamique autour de lieux de vie conviviaux. Ces espaces seraient également le support de projets pédagogiques pour l'école. En outre, la plantation de vergers, territoires de chasse privilégiés pour les chauves-souris, aux abords des gîtes de reproduction de celles-ci, fait partie des actions définies dans le document d'objectifs du site Natura 2000. Or, le bourg de Chassagnes et les villages voisins de Faveyrolles, Lachaud et Les Saucés abritent plusieurs gîtes de reproduction d'espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire dont le Petit rhinolophe et la Barbastelle d'Europe.
- Depuis 2018, un éleveur de la commune de Mazerat-Aurouze participe au projet EleVE qui a été lancé par plusieurs sites Natura 2000. EleVE vise à expérimenter des moyens de maîtriser le parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement. Une plaquette de présentation a été éditée à l'intention des éleveurs concernés des sites Natura 2000.

(1) Plan simple de gestion



Exemple d'ouvrage de franchissement de cours d'eau pour l'exploitation forestière
© Jean-Pierre FOURNIOUX



Tourbière de Virennas
© Isabelle ROMEUF

- Le franchissement des cours d'eau pour l'exploitation forestière ou les manifestations sportives est problématique dans certains secteurs du site Natura 2000. Afin de réduire l'impact de ces traversées sur le ruisseau et ses abords, la commune de Jax (Haute-Loire) a déposé un dossier de demande de subventions européennes (FEADER) pour l'aménagement du passage à gué de la Ribeyrette qui est situé entre cette commune et celle de Josat. Ces fonds ayant été accordés, les travaux pourront débuter en 2021.
- A l'automne, l'entreprise qui exploite une carrière sur la commune de Sainte-Marguerite a déposé son dossier de demande d'autorisation d'extension de ce site d'extraction. Lors de la présentation de ce projet au Conseil municipal, le CEN Auvergne, qui suit son élaboration depuis plusieurs années, a exposé les enjeux environnementaux, l'accompagnement possible (conventionnement ou Obligation réelle environnementale) pour la réhabilitation de l'actuelle carrière et les mesures compensatoires liées à l'extension.
- Sept projets de manifestations prévues dans le périmètre du site Natura 2000, dont cinq manifestations sportives avec véhicules à moteur, ont été étudiés par le CEN Auvergne. Une concertation en amont avec les organisateurs a permis d'adapter certains tracés et d'aménager les traversées de cours d'eau.
- L'association Chauves-souris Auvergne et le CEN Auvergne ont proposé de mutualiser les moyens de plusieurs sites Natura 2000 pour concevoir un dossier pédagogique sur les chiroptères destiné aux classes des 1er et 2nd degrés (du CP à la 6^{ème}). En 2020, leurs animateurs ont rédigé la partie descriptive, la présentation des sites Natura 2000 et des habitats et les fiches d'activités pédagogiques. Les supports visuels ont été sélectionnés. A partir de 2021, ce document sera mis à la disposition des enseignants de la vallée de la Senouire, en complément des animations proposées par le CEN Auvergne.

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennas

- Le contrat Natura 2000 forestier « bois sénescents » préparé par le Parc et l'ONF en 2018 et 2019 a été validé en juin 2020 et signé par la commune du Monestier (Puy-de-Dôme). Ainsi, 1 636 arbres et 19,7 ha de la forêt sectionnale de Virennas sont préservés de toute intervention sylvicole pendant 30 ans. En amont, l'inventaire de ces arbres avait été réalisé par l'ONF et le Parc afin de réaliser une cartographie fine de tous les arbres préalablement marqués ainsi que des ilots. Ces données ont servi de base à l'estimation financière de ce contrat.
- Pour réaliser un inventaire des chiroptères présents dans le périmètre de ce site Natura 2000, l'association Chauve-Souris Auvergne a choisi d'utiliser la détection ultrasonore qui permet non seulement un comptage (indice d'activité ou nombre de contacts/heure) mais aussi de repérer quelles espèces sont présentes. Afin de tenir compte de la diversité d'habitats et d'optimiser le temps d'écoute, 4 stations ont été définies, 3 ont fait l'objet de deux soirées d'écoute ultrasonore active et 1 a été équipée d'un enregistreur passif. Chaque station a bénéficié d'un temps d'écoute de 45 minutes par soirée. Au total, 11 espèces de chiroptères ont été contactées. L'une d'elles, la Barbastelle d'Europe, est classée à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ; d'autres sont peu communes, comme la Pipistrelle de Nathusius. Les résultats quantitatifs révèlent un indice d'activité chiroptérologique global de 134 contacts par heure, ce qui est relativement important au vu de l'altitude du site. Une analyse de ces comptages par type de milieu a montré une forte activité à proximité de l'eau et en forêt. Il apparaît que la variété d'espèces est plus importante dans l'habitat « Tourbière » que dans les autres habitats échantillonnés. Cette étude constitue un état initial et suggère l'intérêt de ce site pour les chiroptères,

à la fois comme lieu de passage et comme territoire de chasse. Déjà, les mesures de gestion Natura 2000 – non intervention sur la tourbière, gestion sylvicole maintenant une diversité de sous-étages, pâturage extensif... – favorisent la présence des chiroptères. Une attention particulière doit être portée au maintien voire à l'amélioration de la naturalité des boisements.

- Comme chaque année, 15 élèves de la classe de terminale GMF (Gestion des milieux naturels et de la faune) du lycée de Noirétable (Loire) ont découvert la tourbière de Virennas – ses origines et son rôle fonctionnel, les différentes espèces végétales et animales – et les enjeux du dispositif Natura 2000 et ont été sensibilisés au fait que la non-intervention est un mode de gestion. La plaquette de présentation du site leur a été distribuée.

Auzelles et Cavité minière de la Pause

- Au cours du suivi hivernal des populations de chiroptères, plusieurs galeries et bâtiments situés dans le périmètre de ces sites Natura 2000 et dans des secteurs proches ont été prospectés. Aucun individu n'a été observé dans la cavité minière d'Auzelles qui n'est pas un gîte d'hibernation. Toutefois, elle appartient à un réseau de gîtes et a abrité jusqu'à une trentaine de petits rhinolophes et sa préservation semble primordiale puisque les autres sites connus dans le secteur ont disparu. Dans la cavité minière de la Pause et dans d'autres gîtes proches, 245 individus de 4 espèces ont été dénombrés : 240 Petits Rhinolophes, 2 Grands Rhinolophes, 2 Murin de Bechstein et 1 Murin à moustaches ou Murin Brandt ou Alcahoë (les naturalistes reconnaissant que des confusions d'identification entre ces trois espèces sont courantes). L'effectif de Petits Rhinolophes, qui est proche de celui des années précédentes, confirme l'en-

jeu que représente cette espèce localement. D'autant que, avec 203 Petits Rhinolophes repérés en 2020, le site d'Olmet est, dans l'état actuel des connaissances, de loin, le site d'hibernation le plus important d'Auvergne.

- Dans le cadre du projet pédagogique élaboré par le Parc, les élèves de l'école d'Echandelys (Puy-de-Dôme) ont, en 2019-2020, réalisé, avec l'aide d'une illustratrice, un livret qui a été édité et sera adressé à chaque commune de ce site Natura 2000.
- En 2020, le Parc a préparé un nouveau projet de sensibilisation des scolaires aux espèces patrimoniales du Lac d'Aubusson-d'Auvergne – notamment les chiroptères, le Damier de la Succie (papillon), la Cordulie à corps fin (libellule) et le Sonneur à ventre jaune (cra-paud) – et aux enjeux liés à leur conservation sur le site Natura 2000. En raison du contexte sanitaire, le déploiement de cette action a dû être reporté.
- En septembre, un spectacle mêlant trapèze fixe et conférence scientifique gesticulée a été présenté devant 30 personnes au Lac d'Aubusson-d'Auvergne. Cette animation est le fruit d'un partenariat, initié en 2018 par le Parc, entre l'association Chauve-Souris Auvergne et la compagnie de cirque La Grange Aux Ailes.
- Afin de faire découvrir les espèces patrimoniales du Lac d'Aubusson-d'Auvergne et les enjeux de la préservation de ce site, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a organisé deux balades nature et patrimoine au cours de l'été.
- Une exposition présentant les espèces patrimoniales du Lac d'Aubusson-d'Auvergne a été réalisée par une illustratrice, Marion Janin. Il est prévu qu'elle soit accueillie en plusieurs lieux en 2021.



Cordulie à corps fin
© DR



Conférence scientifique et poétique au Lac d'Aubusson-d'Auvergne
© DR



Petits rhinolophes - Olmet
© Isabelle ROMEUF



Vallée des Darots
© Jean-Claude CORBEL

Dore et affluents

- Le Parc a confié à la Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny la recherche de nouvelles stations de deux espèces de papillons diurnes inscrites à l'annexe II de la Directive européenne Habitats-faune-flore : le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*). Cette initiative a été prise à la suite de la découverte, à l'intérieur du périmètre de ce site Natura 2000 ou à proximité immédiate de celui-ci, de trois stations de Cuivré des marais, en 2013-2014, puis de quatre stations de Damier de la Succise en 2019. Ces prospections ont été réalisées avec une stratégie d'échantillonnage qui consiste à sélectionner les habitats potentiellement les plus favorables à ces deux espèces. Un seul habitat, Pâturages abandonnés, a été retenu et 32 patches ont été sélectionnés auxquels ont été ajoutés 3 sites dans lesquels les deux espèces avaient déjà été observées. Sur ces 35 patches, 33 ont été prospectés au moins une fois. Cette prospection a révélé un indice de favorabilité nul pour 20 patches, très faible pour 7, faible pour 4 et fort pour seulement 2 patches. L'état de conservation du Cuivré des marais est mauvais puisqu'aucune nouvelle station n'a été découverte et qu'aucun individu n'a été observé sur les anciennes stations. En revanche, une nouvelle station de Damier de la Succise a été découverte dans un habitat Prairie humide atlantique à subatlantique situé sur le territoire de la commune d'Augerolles (Puy-de-Dôme) : avec 19 nids de chenilles cartographiés, cette station a une importance majeure pour la conservation de l'espèce au sein de ce site Natura 2000. Elle ne semble pas menacée à moyen terme. Globalement, le bilan des recherches de Damier de la Succise effectuées en 2020 est équilibré avec autant de découvertes/confirimations de stations que de non-confirimations d'autres stations.
- En 2017, l'inventaire acoustique des chiroptères et la prospection d'ouvrages d'art avaient permis de recenser 20 espèces et de trouver un groupe de Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) sous un pont. Ce



qui était une première en Auvergne. Depuis, la présence de plusieurs individus de l'espèce a pu être relevée chaque été. Afin d'en savoir plus, le Parc a, en 2020, confié à l'association Chauve-Souris Auvergne la recherche, à proximité de ce gîte, de colonies de parturition de Murins à oreilles échancrées. Quatre méthodes ont été utilisées : l'écoute ultrasonore active et passive, la prospection du bâti et le suivi d'individus par télémétrie. Cette étude n'a fourni aucune information sur la reproduction de l'espèce ni sur la localisation du second gîte pressenti. Néanmoins, ses résultats confirment l'hypothèse de l'existence de ce gîte et ouvrent la voie à d'autres recherches.



Tunnel d'Archimbaud
© DR

- Chauve-Souris Auvergne, qui a été chargée d'évaluer l'utilisation des tunnels ferroviaires pour le regroupement automnal des chiroptères, a posé un enregistreur passif d'ultrasons dans 12 tunnels. Au total, 9 espèces ou groupe d'espèces ont été identifiées avec certitude dont 2 sont classées à l'Annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore : la Barbastelle d'Europe et le Grand Rhinolophe. Deux autres, comme le Grand Rhinolophe et la Noctule commune, ne sont pas courantes sur ce secteur. Si l'étude souligne l'intérêt des chiroptères pour les tunnels et milieux attenants, aucun ne semble réunir une activité suffisante pour être caractérisé comme un site de regroupement automnal. Toutefois, ces relevés constituent un état initial de ce moment biologique pour les chiroptères qui est encore mal connu. Une attention particulière doit être portée au maintien du caractère favorable des tunnels pour abriter des chauves-souris.
- Le Parc anime un groupe de référents chargés de recenser les foyers de présence de l'Ambroisie, espèce végétale exotique envahissante particulièrement présente sur les bords de Dore, et de mettre en place des moyens de gestion efficace. Les données recueillies au cours de plusieurs journées de prospection montrent que cette plante est en pleine expansion dans le périmètre du site Natura 2000. Une quinzaine de signalements ont été suivis. Ces résultats ont été saisis sur la plateforme Internet « signalement Ambroisie ».

- Durant l'année 2020, le Parc a été amené à évaluer les incidences de 14 projets au regard des mesures de préservation des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire. Il a fourni aux porteurs de ces projets des informations sur les précautions à prendre. Sollicité à propos de plusieurs projets d'aménagement, d'activité, de documents de planification ou de manifestations sportives, il a échangé avec les services de l'État et les pétitionnaires qu'il a informés des enjeux Natura 2000 et il a émis des préconisations.

Rivières à Moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon

- Alors que l'Ance du Nord abrite l'une des plus importantes populations de Moule perlière d'Auvergne et sans doute de France, le périmètre réduit de ce site Natura 2000 (10 mètres de chaque côté des cours d'eau) ne permet pas de mettre facilement en œuvre des mesures de gestion (MAEc ou contrats Natura 2000) pour leur protection. Priorité est donc donnée à l'amélioration des connaissances, à l'étude des causes potentielles de régression des populations et à des actions de sensibilisation et de communication.
- L'importante étude lancée en 2018 a permis de dresser un état des lieux des populations et d'identifier les variables environnementales qui régissent leur répartition dans la rivière. La dernière phase, qui sera réalisée en 2021 et consistera à corréliser ces résultats et la gestion des cours d'eau et des zones associées (notamment la ripisylve), permettra d'orienter les actions sur certains paramètres clés pour la conservation de l'espèce.
- Les programmes de gestion du site Natura 2000 et des contrats territoriaux de rivières sont complémentaires pour la conservation des Moules perlières. L'année 2020 a vu la fin du Contrat territorial de l'Ance du Nord et la rédaction du nouveau CT Loire affluents velaves qui est porté par l'EPAGE⁽¹⁾ Loire Lignon et englobe l'Ance du Nord et le bassin de l'Arzon qui n'a jamais bénéficié de cet outil.
- La deuxième tranche des travaux d'effacement des seuils des Gannets (commune d'Usson-en-Forez, Haute-Loire), réalisés dans le cadre du contrat territorial Ance du Nord, a permis de reconnecter l'Ance au Champdieu.
- Après un échange avec la commune de Saint-Romain (Puy-de-Dôme), une note d'enjeux pour la valorisation d'une parcelle sectionnelle située au bord de l'Ance a été rédigée. Ce site d'environ 4 ha, qui a été exploité pour l'extraction de granulats puis abandonné dans les années 1970, abrite une belle aulnaie. Des propositions ont été faites à la commune pour valoriser cet habitat qui est souvent présent en linéaire le long de l'Ance mais plutôt rare dans cette configuration.

Autres sites protégés

Les affleurements à serpentines de Saint-Préjet-Armandon

- Depuis 2015, le Parc, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan biodiversité, mène des actions en faveur de la préservation des affleurements de serpentines de Saint-Préjet-Armandon (Haute-Loire). Cette roche singulière abrite une flore extrêmement rare qui est menacée par l'embroussaillage.
- En 2020, le Conseil départemental a labellisé ce site Espace naturel sensible (ENS). En amont de cette reconnaissance, le Parc a élaboré, en concertation avec les propriétaires et les usagers du site, un plan de gestion quinquennal que la commune a approuvé fin 2019. Ce plan s'appuie sur des expertises réalisées par des naturalistes et cofinancées par la Fondation de France et le Conseil départemental.
- Le Parc a poursuivi ses actions d'animation locale : information des élus et des habitants ; concertation avec la commune et les propriétaires privés à propos des pâturages et de l'ancienne prairie de fauche ; conseils aux agriculteurs sur les modes de gestion. Le suivi des végétations agropastorales a été confié au CBNMC.



Pelouse serpentinicole
© Nathanaël LEFEVRE

Réserve Naturelle Régionale du lac de Malaguet

- Par convention, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a confié au Parc, en 2014, la gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du lac de Malaguet (Haute-Loire). L'élaboration du premier plan de gestion et sa mise en œuvre à partir de 2018 ont été conduites en concertation avec les communes de Monlet, Sembadel et Félines pour lesquelles la RNR peut constituer un outil de promotion de leur territoire.
- Afin d'améliorer la qualité de l'accueil du public, des travaux d'aménagement ont été réalisés à l'automne : réorganisation de l'entrée du site de parking, avec notamment la construction d'un mur en pierre sèche ; création, le long du sentier de découverte, de

(1) Etablissement public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Lac de Malaguet : calade en pierre sèche
© DR





trois espaces permettant aux promeneurs de se reposer en appréciant les points de vue. La conservatrice de cette RNR a réalisé un suivi de la fréquentation de ce cheminement et veillé à la sensibilisation des visiteurs à la réglementation. Des animations pour le grand public ont également été organisées sur différents thèmes : plantes comestibles, chants d'oiseaux ou encore une nuit à Malaguet.

- Des points d'abreuvement pour le bétail ont été entretenus dans les parcs de pâturage.
- Un chantier école a été mené avec les élèves du lycée agricole de Bonnefont (Brioude), qui ont participé au chantier d'aménagement du sentier avec beaucoup d'entrain.
- Le suivi des indicateurs d'atteinte des objectifs à long terme de la RNR —présence de végétations aquatiques et tourbeuses, de libellules, de papillons, d'oiseaux — et de la qualité de l'eau a été poursuivi en 2020, et de nouvelles espèces ont été recensées.
- Une concertation et des actions de sensibilisation ont été menées auprès des communes, des propriétaires, des gérants de la Maison du lac, des acteurs de l'eau, du grand public et des écoles.

Espace naturel sensible de la vallée du Fossat

Site emblématique des monts du Forez, l'ENS de la vallée du Fossat (situé sur le territoire de la commune de Job, Puy-de-Dôme) est une vitrine de la politique environnementale du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. De 2015 à 2020, le Parc a mis en œuvre, pour le compte de celui-ci et en partenariat avec le CEN Auvergne, le second plan de gestion de cet ENS. L'année 2020 a été marquée par l'évaluation de ce plan : le bilan quinquennal a été validé par un comité composé d'experts et de partenaires régionaux. Au cours de cette année se sont poursuivis les actions pour la restauration des tourbières dégradées (suivi de la gestion pastorale et réalisation d'aménagements), la veille foncière, la concertation avec les sociétés de chasse, les suivis d'espèces animales remarquables. Un outil pédagogique destiné aux écoles a été finalisé.

Roselière du lac de Chaux de Bansat

Le Parc s'investit auprès de la commune de Bansat depuis quelques années pour la protection et la valorisation du Lac de chaux situé sur son territoire. En 2020, un travail de diagnostic et de recensement des partenaires a été mené avec l'appui d'une stagiaire. Les enjeux et objectifs du site ont été validés par le conseil municipal.

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Manifestations de pleine nature non motorisées

En 2020, le Parc a étudié les parcours de 4 manifestations de pleine nature non motorisées et émis des avis sur ceux-ci. Il a proposé à leurs organisateurs des bombes de craie biodégradable, des gobelets réutilisables et des outils de connaissance du territoire. En raison des périodes de confinement et des mesures sanitaires dues à la pandémie de Covid 19, 2 de ces manifestations ont été annulées.

Manifestations de pleine nature motorisées

A la demande des DDT, le Parc a réalisé 4 études de parcours de manifestations motorisées en milieu naturel. En raison des périodes de confinement et des mesures sanitaires dues à la pandémie de Covid 19, 3 de ces manifestations ont été annulées.

Équipements de gestion des espaces naturels et de la fréquentation

- La pratique de la randonnée et des activités de pleine nature est en pleine expansion en

Livradois-Forez, notamment dans les sites naturels dont le Parc assure la gestion. Dans ces périmètres, il accompagne les communes, les propriétaires privés et les agriculteurs pour une gestion des circuits de randonnées qui soit adaptée, concertée voire mutualisée à une échelle cohérente. Cette démarche passe par la mise en place de dispositifs particuliers ou d'aménagements légers qui permettent la fréquentation de ces sites tout en préservant le pâturage des prairies, les cours d'eau et les suivis scientifiques.

- Dans le cadre de la gestion des sites naturels de la partie altiligérienne du Livradois-Forez, le Parc a acquis, en 2020, des tubes en polyéthylène qui sont utilisés pour réaliser un système temporaire de franchissement des ruisseaux qui préserve la libre circulation de l'eau et des poissons et les berges et évite la mise en suspension de particules fines dans le cours d'eau. Ce dispositif est facile et rapide à mettre en œuvre, transportable et réutilisable et peut supporter le passage d'engins lourds.

Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

Les Ateliers du paysage

- Dans le cadre des Ateliers du paysage, le Parc a accompagné deux communes du Puy-de-Dôme pour le lancement de projets de chantiers participatifs qui se dérouleront en 2021. A Sauxillanges, un groupe d'habitants et d'élus souhaite valoriser le végétal dans le centre-bourg. A Vertolaye, le Sentier de la Dore reliant la Gare de l'Utopie au Gour du Champy proposera aux habitants et usagers de se reconnecter aux paysages du bord de la Dore. Encadré par des paysagistes concepteurs spécialisés dans les travaux en site naturel, cet Atelier des Paysages proposera une démarche écologique et frugale avec la réutilisation de matériaux présents sur place (bois et pierre).
- Pour répondre aux objectifs d'ouverture paysagère et de reconquête des milieux prairiaux le long de la Dore et en lien avec le Contrat Vert et Bleu, le Parc a réalisé trois études préalables sur le territoire des communes de Marat, Olliergues et Job où des secteurs à enjeux d'ouverture paysagère le long du motif paysager des gorges de la Dore ont été désignés en 2018. Ces études, qui croisent finement les enjeux écologiques, agricoles et paysagers, ont permis de sélectionner des parcelles plantées ou en friche qui pourraient être reconverties en prairies. Un dispositif du Plan de paysage pour la RD 906 propose aux propriétaires de bénéficier d'une prise en charge du coût des travaux de déboisement et de réensemencement. Après avoir sensibilisé les élus de chaque commune, le Parc avait prévu d'organiser des réunions publiques d'information pour le grand public et les propriétaires. Mais celles-ci n'ont pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire.

Plan paysage pour la RD 906

- Plusieurs actions d'ouvertures paysagères ont été initiées en 2020 pour participer à l'atteinte de deux objectifs du Plan de paysage vallée de la Dore et RD 906 : s'attaquer à la route et s'arrêter sur les lieux de la route. Un travail sur les délaissés routiers a été engagé en partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme dont les services locaux ont été sensibilisés aux enjeux de l'ouverture de vues pour découvrir la Dore à partir de la RD906. Des visites sur place ont permis de sélectionner des parcelles prioritaires parmi les sites à enjeux désignés depuis 2018. Le Département a débloqué des fonds pour la réalisation de travaux début 2021.
- En s'appuyant sur l'étude réalisée en 2019 pour la création d'itinéraires cyclables et d'animations sur l'usage du vélo dans la vallée de la Dore, le Parc a répondu à un appel à projet de l'ADEME.

D 906 à Piboulet
© Yoann LOUBIER





2

Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau



SAGE Dore

- Dans la continuité du travail engagé en 2019 pour améliorer la communication sur les actions menées dans le cadre du SAGE Dore⁽¹⁾, un tableau de bord interactif a été créé. Cet outil permet aux habitants et aux acteurs du territoire de connaître l'état des masses d'eau du bassin versant de la Dore et de suivre l'avancement de la mise en œuvre du SAGE Dore. Ce tableau de bord est réalisé par un prestataire et la chargée de mission « développement numérique » du Parc : le premier structure les données récoltées, la seconde réalise la mise en page.
- Le Parc met son site internet et ses comptes de réseaux sociaux à la disposition de la CLE⁽²⁾ du SAGE Dore qui peut ainsi diffuser des études, des films ou toute autre information de nature à intéresser et à sensibiliser les acteurs et les habitants du bassin versant de la Dore.

Contrat territorial Dore

- Le Contrat territorial du bassin versant de la Dore 2020-2025, qui a été élaboré par le Parc en 2019, a été paraphé en février 2020 par 19 signataires : 17 maîtres d'ouvrage (le Parc, 2 communautés d'agglomération, 5 communautés de communes, 1 commune, l'ONF, la Chambre départementale d'agriculture du Puy-de-Dôme, le CEN Auvergne, la FDPPMA du Puy-de-Dôme⁽³⁾, Bio63, la FR-CIVAM Auvergne⁽⁴⁾, l'EDE du Puy-de-Dôme⁽⁵⁾ et l'AER Puy-de-Dôme⁽⁶⁾ auxquels se sont joints l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Ce contrat est la déclinaison opérationnelle d'une partie du Plan d'aménagement et de gestion des eaux du SAGE de la Dore. En juin, il a reçu un avis favorable de la Commission locale de l'eau du SAGE de la Dore.
- L'ensemble des documents du Contrat territorial du bassin versant de la Dore est disponible sur Internet : <http://pnrlf.fr/ctdore>.
- Pour le Parc, ce Contrat territorial est le principal outil pour l'exercice de la compétence

GEMAPI⁽⁷⁾ qui lui a été transférée au 1er janvier 2020 par une grande partie des intercommunalités du bassin versant de la Dore. Pour sa mise en œuvre, il a créé un pôle dédié à la gestion du Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore. Celui-ci comprend une responsable, une assistante administrative, trois chargés de mission, deux techniciens de rivière et de quatre agents chargés des travaux réalisés en régie.

- Le programme d'actions du Contrat territorial du bassin versant de la Dore a été bâti autour de 5 axes stratégiques :
 - reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et des milieux associés,
 - maintien ou amélioration de la qualité de l'eau,
 - gestion quantitative de la ressource en eau et anticipation des conséquences du dérèglement climatique,
 - communication et évaluation de la stratégie territoriale,
 - pérennisation de la bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

La majorité de ces actions sont cofinancées via le Contrat vert et bleu 2020-2025 qui a également démarré en 2020 et dont le Parc est l'animateur.

- Sur les 288 actions du Contrat territorial du bassin versant de la Dore qui seront lancées entre 2020 et 2022, 94 ont été programmées dès la première année : 71 sont portées par le Parc et 23 par d'autres maîtres d'ouvrage. Cette programmation a été établie en donnant la priorité aux masses d'eau dont la qualité écologique est la plus dégradée et pour lesquelles il est possible d'atteindre un bon état ou anticiper la dégradation en trois ans. Les travaux de restauration des cours d'eau (reprise de la ripisylve, éloignement des plantations de résineux, maîtrise du piétinement des berges) ont été déclarés d'intérêt général par un arrêté inter-préfectoral pris en mars. Malgré les conséquences du contexte pandémique, 73% des actions prévues en 2020 ont été engagées.

(1) Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

(2) Commission locale de l'eau

(3) Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique

(4) Fédération régionale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

(5) Établissement départemental de l'élevage

(6) Agence environnement et territoire

(7) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Mode opératoire pour l'exploitation des bois

- L'utilisation des voiries pour l'exploitation forestière conduit régulièrement à des situations d'incompréhension voire de conflit entre communes et responsables de chantiers. Afin d'anticiper ces difficultés, le Parc, l'Union régionale des communes forestières et l'interprofession Fibois ont conduit une concertation entre professionnels et élus du territoire. C'est ainsi qu'est né Mode op' (pour mode opératoire relatif à l'utilisation des voiries pour l'exploitation des bois). Initié sur le bassin d'Ambert puis adopté dans celui de Thiers et dans la partie altiligérienne du Livradois-Forez, ce vade-mecum facilite les échanges d'informations entre les responsables de chantiers forestiers et les communes pour anticiper les difficultés et limiter les conflits sur l'usage des voiries. Grâce à cette concertation, les déclarations de chantier, qui sont volontaires, atteignent 90% dans certaines communes. Chaque année, ce dispositif, dont l'efficacité séduit élus et professionnels, est adopté par des territoires voisins du Livradois-Forez.



Promotion des métiers de la forêt et du bois

- Alors que les entreprises du secteur bois-forêt et les centres de formation peinent à recruter, l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et le Parc mènent, depuis 2017, des actions de promotion des métiers de ce secteur qui souffrent d'une image dégradée : au total, 200 collégiens et 36 conseillers Pôle Emploi ont été sensibilisés.
- En raison de la crise sanitaire, aucune intervention n'a pu avoir lieu en 2020.
- L'opération *Vis ma vie de bûcheron* offre à des particuliers l'occasion de se glisser, pendant une demi-journée, dans la peau d'un bûcheron - participer à l'abattage d'arbres, à l'ébranchage, au débardage... - et de rencontrer des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestière. Pour la troisième édition, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et le Parc ont organisé deux visites aux alentours de Thiers. Chacune a attiré moins de dix personnes, surtout des propriétaires de forêts en quête d'informations. Alors que cette opération connaît un certain succès dans plusieurs territoires, la fréquentation est en baisse, de-

puis 2019, dans les parcs naturels régionaux Livradois-Forez et des Volcans d'Auvergne. Face à ces résultats décevants, Fibois a engagé une concertation pour améliorer cette initiative.



Sylvotrophées

© Jean-Claude CORBEL

- Fin 2020, le Parc a préparé la seconde édition de Sylvotrophée qui aura lieu en 2021 avec pour thème : Futaies irrégulière du Livradois-Forez. Ce concours met en lumière et récompense des propriétaires forestiers qui pratiquent une sylviculture multifonctionnelle : ils produisent des bois de qualité, préservent la biodiversité et les paysages et favorisent l'accès à leurs forêts.

**Sylvo
Trophées**
DU MASSIF CENTRAL

Réglementation des boisements

- Plusieurs procédures de révision des règlements de boisement ont débuté en 2020, notamment dans le bassin d'Ambert. Réalisés par les conseils départementaux, ces règlements déterminent, à l'échelle de la parcelle, les terrains qui peuvent être plantés et ceux pour lesquels un défrichement peut être envisagé. En tant que membre titulaire des commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) du Livradois-Forez, le Parc est invité à participer à l'élaboration de ces règlements. Afin d'être efficace, il a choisi d'intervenir le plus en amont possible en collaborant avec les bureaux d'études chargés d'élaborer ces règlements. Cette stratégie semble efficace puisque les chargés de mission des bureaux d'études ont utilisé ces données pendant les réunions des groupes de travail. De son côté, le Parc peut se focaliser sur sa participation aux réunions qui concernent

des zones à enjeux particulièrement forts. Cette méthode de travail a fait ses preuves dans 4 communes : Job, Bertignat, Valcivières et Vertolaye. Malheureusement, elle n'a pas pu être appliquée dans 9 communes. Il s'agit des communes de Courpière, Vollore-Ville, Marat, Olmet, Augerolles, Aubusson, Sauviat, Sermentizon, Saint-Flour-l'Étang et La Renaudie.

Prise en compte des enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme

- Les enjeux forestiers intégrés dans le SCOT ⁽¹⁾ du Livradois-Forez – qui a été approuvé en janvier 2020 – sont ambitieux. Ceux-ci devant être pris en compte dans les PLU ⁽²⁾, le Parc a fait part aux communes et intercommunalités des thématiques forestières qui doivent être traitées lors de l'élaboration de ces documents : préservation des sous-

trames forestières à haute-valeur écologique (forêts anciennes, matures et autochtones), emplacements réservés pour des places de dépôt et de stockage de bois stratégiques et, éventuellement, fléchage d'activités « bois » dans les zones d'activités. Cette approche a débuté fin 2020 dans deux communes du Puy-de-Dôme : Celles-sur-Durolle et Sauxillanges.

(1) Schéma de cohérence territoriale
(2) Plan local d'urbanisme



© Jean-Pierre FOURNIOUX

Valoriser et transformer le bois sur place pour accroître sa valeur ajoutée

Promotion de l'usage du bois local

- Le Parc souhaite mener des actions auprès des particuliers, des commerces de matériaux et des professionnels pour promouvoir l'utilisation du bois local. Cette initiative est d'autant plus pertinente que le taux de boisement du Livradois-Forez atteint 55% et que la filière forêt-bois compte quelque 900 emplois directs. Ce territoire recèle donc les ressources nécessaires pour construire et rénover en utilisant le bois : forêts, entreprises de sciage, de fabrication et de construction, artisans charpentiers, architectes... Avant de lancer des initiatives pour la promotion du bois-construction, le Parc s'est, en 2020, rapproché de quatre grandes surfaces de bricolage pour connaître leurs sources d'approvisionnement et savoir si leurs responsables étaient prêts à étudier de possibles circuits courts. A partir de ces entretiens, des pistes d'actions et des axes de travail seront proposés aux partenaires du Parc courant 2021.
- Cette action du Parc s'inscrit dans une démarche régionale menée par un groupe de travail – Bois local – qui a été constitué à l'initiative de Cap Rural et qui aborde ce sujet à une échelle régionale car alimenter les filières locales, tant en bois d'œuvre pour la construction et la rénovation qu'en bois énergie (bois-bûche, plaquettes forestières, pellets), est un enjeu fort pour les territoires forestiers. Le Parc participe à cette démarche qui vise à rapprocher l'offre et la demande, à mieux valoriser la ressource, à proposer des flux de matière vertueux. Après une première rencontre en 2018 pour identifier les pistes de travail, plusieurs réunions ont permis d'avancer sur différentes thématiques : amélioration de la connaissance des flux des bois aux niveaux régional et local, création d'une «boîte ressource numérique» donnant accès à de nombreux guides et outils sur le bois local, préparation d'un argumentaire sur l'utilisation du bois local destiné aux élus locaux, conception d'une méthodologie pour mettre en place des coopérations entre territoires ruraux et urbains et expérimentation sur trois ou quatre territoires volontaires. Les travaux menés ont été présentés fin 2020 à une quarantaine d'acteurs de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes (élus, techniciens, prescripteurs...).



© Jean-Pierre FOURNIOUX

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Création d'un collectif de conseillers agricoles

- A l'initiative du Parc et avec le soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, un collectif de techniciens et animateurs agricoles a été créé, en 2020, sur le bassin versant de la Dore. Bio63, la Chambre d'Agriculture départementale, la Fédération régionale des Civam Auvergne, l'Établissement départemental de l'Élevage, AER Environnement et Territoire (filiale du CER France Puy-de-Dôme Avenir) ont adhéré à ce projet de mutualisation. Ces structures ont souhaité se doter d'un outil commun pour l'accompagnement d'agriculteurs dans des démarches de transition vers des pratiques agricoles compatibles avec la préservation des biens communs (l'eau, la biodiversité, les paysages, ...), les attentes sociétales (qualité des produits, bien-être animal, ...) et l'attractivité du métier d'agriculteur (rémunération et bien-être au travail). L'objectif à moyen terme est double : renforcer l'efficacité de cet accompagnement pour mieux répondre aux attentes de l'agriculteur et mieux articuler les outils pour rendre cette offre plus lisible. En 2020, des rencontres animées par un prestataire extérieur ont permis aux structures de mieux se connaître et d'échanger sur leurs problématiques et leurs outils. Le calendrier prévoit, en 2021, un travail conjoint pour construire un dispositif d'accompagnement (outil diagnostic et méthode de suivi) qui sera ensuite proposé aux exploitants agricoles volontaires.

Accompagnement pour une meilleure valorisation des estives

- Dans le cadre d'une démarche internationale pour l'inscription des pratiques de transhumance au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, chaque pays est appelé à déposer un dossier sur les traditions et pratiques dans ses différents massifs. Pour la France, cette candidature est portée par le ministère de la Culture et par le Collectif des races locales de massifs (CORAM). Chaque massif a ainsi contribué à l'inventaire des spécificités françaises de la transhumance et à la rédaction d'un plan de sauvegarde. À la demande de l'IPAMAC, le Parc participe à cette démarche au sein du groupe du Massif central. Le dossier de la candidature française, rédigé en 2020, comprend un document de près de 100 pages. Le Forez avec ses particularités - la race bovine Ferrandaise, les jasseries et les fourmes d'Ambert et de Montbrison - y est largement cité, notamment grâce au travail mené par le Parc qui a fait des recherches dans les archives documentaires et recueilli des témoignages d'acteurs agricoles locaux. Le Comité du patrimoine ethnologique et immatériel (CPEI) a rendu, en juin 2020, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable à l'inscription des pratiques et savoir-faire de la transhumance à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel. Il s'agit de l'étape préalable (et obligatoire) avant le dépôt d'un dossier de candidature au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO en 2022.

Vers le Col du Béal
© Jean-Claude CORBEL

- Les actions du Parc pour la reconquête de 50 ha d'estives sur les sectionnaux de Baracuchet (Saint-Anthème, Puy-de-Dôme) se sont poursuivies. En 2020, avec le soutien des représentants de la commune et de la section, et en lien avec les éleveurs concernés, le Parc a accompagné la mise en œuvre des engagements MAEc (Mesures agro-environnementales et climatiques) via la réalisation des travaux de réouverture de l'estive et l'organisation du pâturage pour l'année à venir. Le projet de groupement pastoral qui permettrait une gestion collective de l'estive est toujours en discussion.
- Le Parc a saisi l'opportunité offerte par Auvergne estives (fédération des estives collectives d'Auvergne) et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (dans le cadre de son plan en faveur du pastoralisme) de réaliser une enquête pastorale qui démarrera au printemps 2021. Elle permettra de localiser les surfaces pastorales, d'identifier les modes de gestion et de recueillir les attentes et les besoins des acteurs locaux en termes d'équipement et d'accompagnement pour poursuivre l'entretien de ces espaces. Il s'agit de la première étape vers l'élaboration d'un Plan pastoral territorial, un programme de soutien au pastoralisme issu d'une concertation locale.



Sauvegarde de la race bovine Ferrandaïse

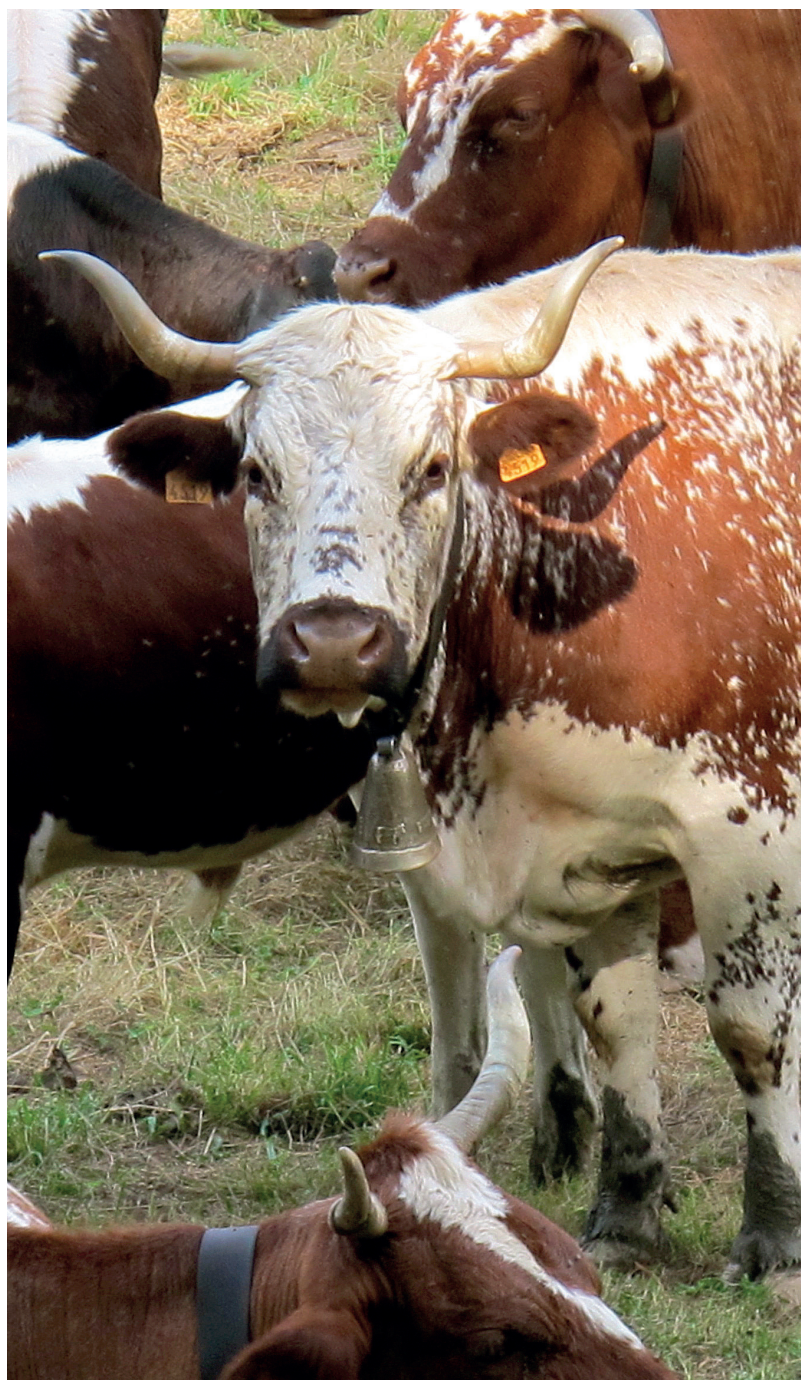


LA FERRANDAÏSE
une race, une région, une passion

- La race Ferrandaïse ayant atteint le seuil des 3 000 femelles à partir duquel on considère la sauvegarde génétique réussie, l'association de sauvegarde travaille aujourd'hui au développement et à la valorisation de la race. En lien avec le Parc des Volcans d'Auvergne (autre berceau de la race) et l'Institut de l'élevage (organisme de sélection), le Parc a accompagné l'association dans le cadre de son programme de développement 2018-2020. En 2020, il a été question en particulier de recruter un animateur en propre pour l'association. C'est chose faite depuis décembre 2020 avec l'arrivée de Morgane Morandea. Un travail d'écriture du nouveau programme de développement 2021-2023 a également été mené, en parallèle de la rédaction d'une nouvelle convention de partenariat avec les Parcs.

Adaptation des exploitations au changement climatique

- En 2020, le Parc a apporté son soutien à la Fédération régionale de l'Agriculture Biologique Auvergne-Rhône-Alpes pour le lancement d'un nouveau Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) centré sur la filière maraîchage et intitulé « Aménager sa ferme et améliorer ses techniques maraîchères pour s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique ». 14 exploitations maraîchères auvergnates, dont 4 sont sur le territoire du Parc, se sont regroupées avec le souhait de partager et de questionner leurs pratiques.



Vaches ferrandaïses
© Claudy COMBE

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux



Faciliter l'accès aux produits locaux

- Dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT) du Grand Clermont et du Parc Livradois-Forez, deux stagiaires ont mené une étude sur le développement de la vente de produits locaux par les commerces de proximité. En Livradois-Forez, elles se sont entretenues avec une centaine de producteurs et une quarantaine de commerçants pour connaître les attentes et les difficultés rencontrées par les uns et les autres pour l'approvisionnement local des commerces. Il ressort notamment de ce travail que les producteurs connaissent et démarchent peu les commerçants proches de chez eux. Aussi, pour encourager la création de partenariats commerciaux locaux, trois « rencontres professionnelles de l'alimentation de proximité » ont été organisées en octobre. Les 86 participants, qui ont pour la plupart noué de nouveaux partenariats, ont ainsi souhaité que cette initiative soit renouvelée en 2021. Ces rencontres ont également été l'occasion de discuter de l'action du Parc et d'identifier des pistes d'actions pour 2021.

Accompagnement de projets agricoles collectifs et structurants

- Le Parc a poursuivi l'accompagnement de projets collectifs initiés en 2019 : émergence et structuration de la Coopérative alimentaire auvergnate (coopérative d'activités et d'emploi alimentaire), suivi de plusieurs projets d'ateliers de transformation collectifs (à Olliergues, Egliseneuve-des-Liards et Saint-Dier-d'Auvergne, Puy-de-Dôme), accompagnement du collectif Transfourmation (AOP Fourme de Montbrison).
- La crise sanitaire a fait émerger des initiatives professionnelles et citoyennes pour la consommation alimentaire locale. Ainsi, plusieurs projets de drive fermiers ont vu le jour, un magasin de producteurs a été créé à Marat (Puy-de-Dôme) et de nouveaux marchés de plein vent se sont installés. Pour faire connaître ces initiatives, créer du lien entre elles et réfléchir à leur articulation, une rencontre a été organisée par le Parc à l'automne.
- Après les élections municipales, des collectivités se sont emparées du sujet de l'alimentation locale. Le Parc a accompagné l'émergence de plusieurs projets, notamment une étude du potentiel de production maraîchère pour la cantine de Sauxillanges.



Marché de BILLOM
© Jean-Pierre FOURNIOUX



Filière viande

- Le Parc a poursuivi son engagement pour la sauvegarde et la restructuration de l'abattoir municipal d'Ambert, aux côtés de la mairie d'Ambert et de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez. Malgré les difficultés rencontrées, l'équipe de l'abattoir est mobilisée pour relancer cet équipement indispensable pour la filière viande du Livradois-Forez. Le Parc a notamment contribué à la mise à jour du site internet dédié (<https://www.abattoir-ambert.fr/>), qui a été repensé par la nouvelle équipe municipale.

Préservation et valorisation de la myrtille sauvage

- La myrtille sauvage (*Vaccinium myrtillus*) constitue une espèce emblématique et identitaire du territoire du Parc. Le Parc a eu en 2019 l'opportunité de rejoindre une réflexion lancée par le Parc Millevaches en Limousin et l'ADDEAR 42⁽¹⁾ et a travaillé avec l'aide d'un collectif d'éleveurs, de cueilleurs et de transformateurs du Livradois-Forez à la construction d'un projet de préservation et de valori-

sation de la myrtille sauvage qui a vu le jour en 2020, en partenariat avec IPAMAC, les Parcs des Monts d'Ardèche, du Pilat et de Millevaches en Limousin.

En 2020, deux stagiaires ont mené un travail de collecte d'informations et d'analyse sur deux volets :

- Un volet ethnographique, où le recueil d'une trentaine de témoignages a permis de retracer l'histoire de la filière sur le Massif central et de mieux comprendre l'attachement à cette ressource ;
- Un volet agronomique, où l'étude de parcelles et des pratiques d'entretien des éleveurs et cueilleurs a permis de déterminer des pistes de travail quant à la meilleure façon de reconquérir et d'entretenir des parcelles de myrtille sauvage.

Bien que la crise sanitaire ait perturbée le travail du collectif, plusieurs rencontres ont pu avoir lieu cette année et le groupe reste mobilisé pour travailler à la préservation de cet or noir de la montagne.

(1) Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs



© Jean-Pierre FOURNIOUX

Accompagnement de porteurs de projet

En 2020, le Parc a accueilli 30 porteurs de projet d'installation agricole. Parmi eux, autant d'hommes que de femmes, plusieurs couples et trois projets collectifs (de 3 à 6 personnes). La majorité de ces projets concerne des productions végétales - plantes à parfums, aromatiques et médicinales, chanvre, céréales avec transformation boulangère - et l'apiculture. Viennent ensuite, l'élevage d'ovins pour la viande, le maraîchage, l'élevage de caprins ou de poules pondeuses. La plupart intègrent la transformation et la vente directe et envisagent une production certifiée en Agriculture biologique. Le Parc est généralement le premier contact de ces porteurs de projet.

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel



Maison du tourisme du Livradois-Forez

- Les mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 ont perturbé les activités touristiques en Livradois-Forez. A l'issue du confinement du printemps, la demande de grands espaces a été très forte. Dès que les activités ont pu reprendre et les hébergements touristiques rouvrir, les touristes ont été nombreux à venir en Livradois-Forez : avec 12 173 visiteurs enregistrés, les bureaux d'information touristiques ont vu leur fréquentation estimée croître de 3% par rapport à 2019. Les activités de pleine nature et surtout la randonnée ont été plébiscitées. Les Hautes-Chaumes du Forez, notamment les cols du Béal et des Supeyres, ont connu une forte fréquentation, tout comme les plans d'eau. La Maison du tourisme a relancé ses balades commentées. A contrario, les sites touristiques clos, comme les musées, ont accueilli moins de visiteurs. Côté hébergement, les chalets et mobil-homes des villages de vacances et des campings ont été pris d'assaut. Les gîtes et chambres d'hôtes ont connu un bon taux de remplissage. En revanche, le secteur hôtelier a été à la peine et la restauration n'a pas retrouvé son activité habituelle, certainement en raison des contraintes sanitaires.
- La Maison du tourisme du Livradois-Forez a investi 50 000 euros dans un plan de communication vantant les atouts de ce territoire pour les « Vacances d'après » (d'après le confinement, d'après la pandémie) et mettant en avant qu'en Livradois-Forez, il était possible de vivre le déconfinement loin des foules.
- L'édition 2020 du magazine Destination Livradois-Forez, qui avait pour thème la nature, a été imprimée à 40 000 exemplaires (contre 30 000 en 2019).
- Le site internet <https://www.vacances-livradois-forez.com/> a reçu 215 031 visites en 2020, soit une augmentation de 95,7% par rapport 2019 qui était l'année de sa mise en ligne.

Plan d'action marketing

2020



- La Maison du tourisme a poursuivi le déploiement de son plan marketing qui vise à :
 - développer collectivement la visibilité du Livradois-Forez,
 - organiser la destination Parc naturel régional Livradois-Forez et mettre en valeur des offres spécifiques autour de nouvelles expériences : ainsi 10 « expériences » ont été créées en 2020 et présentées sur le site internet,
 - développer des contacts qualifiés,
 - transformer les prospects en clients.
- Ce plan marketing positionne le Livradois-Forez comme « L'Auvergne des nouvelles expériences », cible les clientèles des seniors actifs, des jeunes couples, des sportifs, des familles et des résidents secondaires.
- Depuis 2019, la charte graphique de la Maison du tourisme est déployée sur tous ses supports de communication et 118 conventions d'utilisation du « code de marque » ont été signées avec ses partenaires, majoritairement des prestataires touristiques mais aussi des communautés de communes, des communes, les organisateurs d'événements majeurs... Ce code comprend : la marque « Livradois-Forez », la signature « Parc naturel régional en Auvergne », une nouvelle identité graphique, visuelle et sémantique et une nouvelle façon de parler de cette destination et de s'approprier collectivement cette marque qui exprime des valeurs communes.

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

Randonnées

- Le Parc fournit du matériel d'entretien et de balisage des sentiers, du matériel de remplacement ou de réparation des tables de lecture.
- Le site et l'application créés grâce à l'outil numérique géotrek ont connu un vif succès en 2020. Le premier (<http://rando.parc-livradois-forez.org>) a reçu 20 431 visites, soit une progression de 84,25% par rapport à 2019. En fin d'année, il a été mis à jour et aux couleurs de la marque de la Maison du tourisme.

Route des métiers

- L'association La Route des métiers, qui fait la promotion de la richesse des activités humaines en Livradois-Forez à travers le patrimoine architectural, les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui, comptait 32 adhérents fin 2020 mais deux d'entre eux ont fait part de leur choix de ne pas renouveler leur adhésion. Cinq lieux ont candidaté pour adhérer en 2021.
- Grâce au financement qui lui a été accordé en 2019 dans le cadre du programme Leader, la Route des métiers a confié une campagne photographique à un professionnel. Ainsi, elle pourra améliorer les visuels de ses dépliants et de son site internet.



Sur les pas de Gaspard

Fin 2020, l'association Sur les pas de Gaspard comptait 20 adhérents : des sites de visite, des hébergements et des structures d'éducation à l'environnement dont les propriétaires et animateurs ont en commun la volonté de partager leur connaissance des richesses du Livradois-Forez avec les enfants et leurs familles.



Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

- Des prestataires touristiques engagés aux côtés du Parc pour développer un tourisme plus respectueux de la nature et des hommes ont créé un réseau informel, Coccinelles du Livradois-Forez, qui, fin 2020, comptait 50 membres.
- Le Parc accompagne les prestataires touristiques qui souhaitent adopter des pratiques de développement durable et adhérer à deux démarches : la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés et la marque Valeurs Parc naturel régional.
- Fin 2020, 12 entreprises touristiques adhéraient à la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés : leurs responsables se sont engagés, dans un contrat de progrès de 3 ans, à adopter des méthodes de gestion respectueuses de l'environnement, à améliorer leur offre, à soutenir la conservation des patrimoines. L'engagement du Parc dans cette démarche de charte européenne, prévu pour 6 années, étant arrivé à terme en 2020, le choix a été fait de ne pas le renouveler. Le Parc propose donc aux prestataires qui en étaient signataires de s'orienter vers la marque Valeurs Parc naturel régional.

raient à la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés : leurs responsables se sont engagés, dans un contrat de progrès de 3 ans, à adopter des méthodes de gestion respectueuses de l'environnement, à améliorer leur offre, à soutenir la conservation des patrimoines. L'engagement du Parc dans cette démarche de charte européenne, prévu pour 6 années, étant arrivé à terme en 2020, le choix a été fait de ne pas le renouveler. Le Parc propose donc aux prestataires qui en étaient signataires de s'orienter vers la marque Valeurs Parc naturel régional.

Dès 2020, cela a été le cas pour deux d'entre eux.

- En 2020, 38 prestataires pouvaient se prévaloir de la marque Valeur Parc naturel régional qui atteste qu'ils ont atteint un haut niveau de qualité en matière de tourisme durable. Pour chacun, cette marque constitue une véritable valeur ajoutée en termes d'image puisqu'elle reconnaît le travail mené pour le développement durable et le respect du territoire et de l'environnement. Pour les clients, elle est le gage que l'entreprise propose un produit ou un service qui répond aux valeurs des parcs naturels régionaux de France. En 2020, cinq prestataires ont renouvelé leur adhésion à cette marque.



PARC NATUREL RÉGIONAL
LIVRADOIS-FOREZ

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables



Accompagnement de projets photovoltaïques citoyens

- Souhaitant favoriser un développement responsable du photovoltaïque en Livradois-Foréz, le Parc accompagne, depuis 2017, un collectif d'habitants qui a créé Toi & Toits. En 2019, cette association est devenue une SAS SCIC dont le capital a été constitué grâce à une mobilisation citoyenne. Fin 2020, elle comptait 82 sociétaires dont 7 collectivités du Puy-de-Dôme : la Communauté de communes Ambert Livradois Foréz, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, les communes de Cunlhat, Marsac-en-Livradois, Palladuc, Saint-Rémy-sur-Durolle et le Parc.
- Le premier projet de la SCIC consiste à installer, sur 8 toitures, 2 300 m² de panneaux photovoltaïques représentant une puissance de 432 kWc et pouvant produire

l'équivalent de la consommation d'électricité d'environ 200 foyers (hors chauffage). Pour ce projet, qu'elle peut autofinancer à 10%, elle a obtenu deux subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les groupes de travail constitués par ses membres actifs ont consacré l'année 2020 à préparer des conventions d'occupation temporaire ou de bail pour la mise à disposition de 5 toitures : les tennis couverts et les ateliers communaux de Saint-Rémy-sur-Durolle, la mairie et l'église de Palladuc et un hangar agricole situé à Valcivières. Le conseil d'administration a choisi le matériel qui sera installé.

- Pour communiquer sur ses activités, Toi et Toits a créé un site internet (www.toi-toits.fr) et des comptes Facebook, Twitter et Instagram et édite une lettre d'information.



Coucher de Soleil à Pradat de Saint-Gervais-sous-Meymont
© Jean-Pierre FOURNIOUX



3

Des pratiques plus durables
pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables



Favoriser la responsabilité sociétale des entreprises

- En 2020, le Parc et la Carsat⁽¹⁾ Auvergne ont accompagné 5 entreprises – appartenant en majorité au secteur du bâtiment – dans le cadre de leur soutien aux démarches de prévention des risques professionnels. La mise en commun de fonds provenant de la Carsat Auvergne et du programme Leader du Parc permet de mobiliser une enveloppe conséquente pour soutenir les actions concrètes des entreprises pour la santé et la sécurité de leurs salariés. A l'issue d'un diagnostic gratuit des risques réalisé par la Carsat, l'entreprise dispose des éléments nécessaires pour définir un programme d'actions hiérarchisées par ordre de priorité et peut bénéficier d'une prise en charge d'une partie des investissements (jusqu'à 50%) liés à sa mise en œuvre : acquisition de matériels et d'équipements de sécurité, de matériel d'aide à la manutention, aménagements pour l'amélioration de la sécurité des postes de travail, installation d'équipements de réduction de l'exposition au bruit, de systèmes d'aspiration réduisant l'exposition aux poussières... Un programme de formation à la réduction des risques professionnels peut également être financé.

Accueil d'actifs

- Le Parc a accompagné, par téléphone, à la Maison du Parc ou sur le terrain, 71 porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise. Certains souhaitent s'installer en Livradois-Foréz mais ne connaissent pas ce territoire et ont besoin d'être orientés. La chargée de mission Création d'entreprises du Parc réalise avec son interlocuteur un état des lieux de son projet, lui fournit des éléments méthodologiques pour le structurer, identifie avec lui les étapes à venir et les personnes à rencontrer. Elle l'oriente également vers les interlocuteurs qui accompagneront son implantation et la création de son activité. 10 des personnes rencontrées en 2020 se sont installées ou étaient en cours d'installation en fin d'année.

- Pour certains projets stratégiques, le Parc peut réunir un comité de financement.
- Le Parc est membre de plusieurs réseaux regroupant, à l'échelle du Massif central ou de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise et de l'accueil de nouveaux arrivants. Les réunions organisées par ces réseaux permettent des échanges d'expériences et de bonnes pratiques et sont l'occasion de rencontres avec des experts de l'accueil et de la création d'entreprise. Le Parc contribue notamment au développement du collectif Envie d'r qui regroupe 11 territoires ruraux, Cap'rural, Les Localos et Macéo. Son objectif est de promouvoir auprès d'acteurs urbains les offres de locaux et d'activités proposées par des territoires ruraux et de faciliter l'installation des porteurs de projets à la campagne. Les événements organisés en 2020 ont tous utilisé le canal du digital.
- Le comité technique du réseau Entreprendre en Livradois-Foréz, Cap'actif, a étudié les dossiers de 89 porteurs de projets. En raison du contexte sanitaire, Cap'actif a dû modifier ses interventions et réduire ses actions de terrain. Ses animateurs se sont donc consacrés à la réalisation d'un diagnostic des entrepreneurs du territoire, à un échange sur la stratégie de communication et le marketing territorial, au diagnostic des outils numériques, à la refonte de la charte de ce réseau, à une analyse des effets de la crise sanitaire sur les jeunes entreprises.
- Pour personnaliser l'accompagnement des porteurs de projets, les membres de Cap'actif ont analysé les approches et les demandes des entrepreneurs qu'ils ont rencontrés au cours des dernières années. Ils ont ainsi identifié trois typologies :

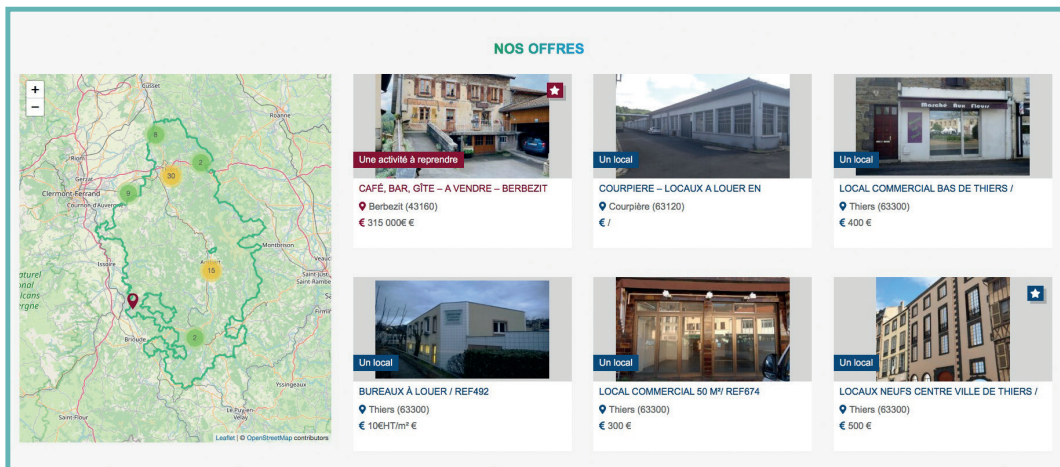
- les « newlife entrepreneurs » qui cherchent à créer leur entreprise pour changer de lieu de vie et donner du sens à leur vie : ils veulent vivre de leur activité mais aussi se ménager des temps de vie privée.
- les entrepreneurs plus classiques qui souhaitent sortir du salariat et développer une affaire ;

Entreprendre en
LIVRADOIS-FOREZ
Réseau Cap'Actif



Dispositif CARSAT
AUVERDEC à Chabreloche
© AUVERDEC

(1) Caisse d'assurance
retraite et de la santé
au travail



- les « entrepreneurs par nécessité » pour qui la création d'une entreprise est avant tout le moyen d'assurer leur subsistance.

- Le Parc, l'incubateur d'entrepreneurs sociaux Cocoshacker et la Communauté de communes Ambert Livradois Forez ont organisé un événement baptisé « shaker de territoire » : au cours de cette journée, 6 porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement et d'informations sur les différents dispositifs existants.
- Le Parc a renforcé son partenariat avec Pôle emploi : il a notamment organisé une formation des nouveaux agents chargés de l'accompagnement à la création d'entreprises.

Locaux vacants et entreprises à transmettre

- Le repérage physique, centre-ville par centre-ville, des locaux et entreprises à transmettre n'a pas pu être réalisé en raison de la pandémie (sauf à Chalmazel, Loire). Ceux-ci ont donc été répertoriés à l'occasion de réunions avec les experts de la transmission de la Chambre de commerce du Puy-de-Dôme, de la Chambre des métiers du Puy-de-Dôme et les chargés de mission Economie des communautés de communes Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne, Billom Communauté et Ambert Livradois Forez. Une réunion avec chaque communauté de communes a permis de réaliser une analyse fine de la situation de chaque centre-bourg.
- Fin 2020, 100 annonces présentant des locaux vacants et des entreprises à transmettre étaient en ligne sur le site Internet Entreprendre en Livradois-Forez. 27 concernaient de nouvelles offres de locaux et 30 des offres de transmissions renouvelées ou actualisées.

Réseau des Capteurs d'initiatives

- Depuis plusieurs années, le Parc travaille à la constitution d'un réseau de Capteurs d'initiatives qu'il anime. Ces correspondants locaux du Parc et des EPCI sont des acteurs publics et privés prêts à se mobiliser pour la vita-

lité commerciale d'un centre-bourg et donc à agir pour la transmission des commerces et la résorption de la vacance commerciale et à accueillir des porteurs de projets. En 2020, le Parc a rencontré une dizaine de Capteurs d'initiatives (notamment des responsables d'offices de tourisme et de maisons des services au public).

- A Ambert, ceux-ci avaient prévu d'organiser en centre-ville un événement « Les vitrines qui parlent », à l'image de l'opération « Bouge ton commerce » qui s'était déroulée à Puy-Guillaume en 2019. Copilotée par la mairie et le Bief, avec un appui du Parc et d'associations (Carton Plein et PMU), cette initiative, précédée par un repérage des locaux vacants, visait à permettre aux habitants de s'exprimer sur leurs habitudes de consommation dans les commerces du centre-ville et sur les activités qu'ils recherchent. Sa préparation a permis de dessiner une carte actualisée des offres de locaux et de rencontrer les chefs d'entreprises à transmettre. L'événement n'ayant pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire, il a été reporté à 2021.
- Les outils de promotion des offres et l'annuaire du Réseau des capteurs d'initiatives ont été actualisés.

Communication

- Différentes actions ont été mises en œuvre pour promouvoir les offres de locaux et d'activités et pour entrer en contact avec des porteurs de projets susceptibles de s'installer en Livradois-Forez : l'association clermontoise Le Connecteur a réalisé 10 vidéos présentant des entrepreneurs ; le référencement du site Entreprendre en Livradois-Forez a été amélioré (il a accueilli 1 177 nouveaux utilisateurs en 2020) ; un post Facebook sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises a été publié toutes les deux semaines (ceux-ci ont cumulé 39 307 vues en 2020).



Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- Dans le cadre du suivi de l'élaboration du SCoT Sud-Loire, qui concerne les 7 communes de la Loire membres du syndicat mixte du Parc, le Parc a participé à plusieurs réunions des comités techniques travaillant sur l'habitat, sur l'économie et sur la mobilité.
- Le Parc a accompagné l'élaboration du PLUi⁽¹⁾ de la Communauté de communes Mond'Arverne (Puy-de-Dôme). Il a participé aux réunions des personnes publiques associées et à l'élaboration d'une contribution collective pour proposer des pistes d'amélioration de ce document.
- Dans le cadre de son accompagnement pour l'élaboration ou la révision de documents d'urbanisme communaux, le Parc a émis des avis sur les projets des PLU⁽²⁾ d'Ambert et de Puy-Guillaume et a participé aux réunions des personnes publiques associées pour la révision du PLU de Sauxillanges.
- Le Parc a apporté des conseils ponctuels sur l'élaboration des documents d'urbanisme aux élus municipaux, notamment à Saint-Jean-Saint-Gervais et à Palladuc.
- Une loi de 2016 ayant transformé les Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) en Sites patrimoniaux remarquables (SPR), la commune de Billom a engagé une démarche pour acter cette transformation. Dans ce cadre, le Parc a participé à la commission d'étude dont les travaux doivent aboutir à la mise en place de nouvelles mesures de protection d'un patrimoine identitaire particulièrement riche et emblématique.



(1) Plan local d'urbanisme intercommunal
(2) Plan local d'urbanisme

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Patrimoine

- Allègre (Haute-Loire), Châteldon (Puy-de-Dôme) et Sauxillanges (Puy-de-Dôme) sont accompagnées par le Parc dans leur labellisation Petites cités de caractère. Ce label national est attribué à des communes qui sont rurales par leur implantation et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.
- En 2020 le Parc a notamment apporté son appui à la commune de Châteldon pour la réalisation d'un Programme d'aménagement durable (PAD), futur outil d'aménagement qui permettra une mise en tourisme plus cohérente.
- La Communauté de communes Ambert Livradois Forez s'est engagée dans une démarche de valorisation de son patrimoine de moulins papetiers. Ce projet passe notamment par une refonte totale du sentier de découverte dédié à ce thème. En outre, cette communauté de communes et le Parc ont co-construit, dans le cadre du contrat Parc-Région, le dossier d'un programme qui vise à doter ce territoire d'une offre touristique basée sur la mémoire et l'histoire économique de la région d'Ambert.

Signalisation

- Le Parc a défendu le maintien des panneaux qui, depuis 5 ans, le signale sur trois autoroutes : A71, A89, A75. Les gestionnaires de ces axes (APRR, ASF et la DIR Massif central), l'Etat et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme avaient décidé de reconsidérer l'implantation de nombreux panneaux en raison de la réglementation ou de leur usure. Finalement, les trois panneaux du Parc qui ont été implantés récemment sont en parfait état et ont été conservés dans le futur schéma de signalisation.

Signalétique

- Le Parc accompagne les communes et les communautés de communes qui le souhaitent pour la mise en place d'un plan de signalisation qui concilie nécessité de signaler les activités locales - qu'elles soient économiques, culturelles ou de services - respect de la loi sur la publicité et protection de paysages qui font l'attractivité du Livradois-Forez. Il leur apporte également un éclairage réglementaire précieux pour intervenir auprès

de leurs habitants et acteurs économiques. En 2020, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et les communes d'Ambert, de Thiers et d'Allègre, notamment, ont bénéficié de cet accompagnement.

- Le Parc a en outre reçu les demandes de 16 acteurs économiques auxquels il a fait des propositions pour assurer l'information des usagers d'une route tout en veillant à l'harmonisation et à la qualité des affichages.



Accompagner le montage d'opérations en centres-bourgs

- Pour « inventer un urbanisme frugal en espace et en énergie », le Parc a mis en place une ingénierie d'accompagnement des collectivités dans la reconquête des centre-bourgs.
- Les études pré-opérationnelles pour la restructuration d'îlots dans les centre-bourgs de Saint-Jean-des-Ollières et de Sauxillanges ont été achevées en 2020. Le Parc a accompagné la commune de Saint-Jean-des-Ollières pour adapter au projet de la nouvelle mandature le programme de requalification d'un îlot constitué d'un hôtel-restaurant et de bâtiments vacants. A Sauxillanges, l'étude pour le réaménagement de l'îlot de Rome et de la traverse de la commune a permis de mener une réflexion globale sur la qualité des espaces publics de ce secteur et sur les besoins en commerces et en logements.
- Plusieurs collectivités, dont la commune nouvelle de Chalmazel-Jeansagnière (Loire) ont été accompagnées par le Parc pour l'élaboration de leur stratégie de revitalisation de centre-bourg.
- Des communes et communautés de communes du Livradois-Forez ont élaboré, avec l'aide du Parc, des dossiers de candidature au programme de l'Etat intitulé Petites Villes de Demain. Onze de ces communes avec leur communauté de communes ont été lauréates de ce dispositif.
- Au second semestre 2020, le Parc a participé à une étude de faisabilité lancée par l'IPAMAC pour identifier les conditions dans lesquelles Villages Vivants pourrait ouvrir, à l'horizon 2022, une antenne dans le Massif central. Villages vivants est une SCIC qui achète, rénove et loue des locaux pour y installer des lieux et activités qui ramènent de la vie et des services de proximité en milieu rural. Des entretiens avec des représentants de plusieurs parcs naturels du Massif central ont confirmé les besoins en ingénierie pour définir des stra-

tégies de revitalisation des centres-bourgs, pour accompagner des projet d'ESS⁽¹⁾ et pour monter des opérations de portage foncier permettant de remettre des locaux commerciaux vacants sur le marché. Un comité de pilotage a validé l'opportunité de l'essaimage de la SCIC Villages Vivants à l'échelle du Massif central et proposé le lancement, dès 2021, d'une phase « laboratoire » de trois ans pour valider ce modèle économique. Le Livradois-Forez ayant été retenu pour être l'un des quatre territoires témoins, une journée de visite des communes d'Ambert et Courpière a été organisée pour repérer les locaux vacants en centre-bourg qui pourraient accueillir des projets d'ESS.

- Fin 2019, le Parc, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et les communes d'Ambert, Cunlhat et Arlanc ont intégré le programme de recherche-action Popsu Territoire. Cette « plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines » interroge les transitions écologiques, sociales, économiques des territoires, notamment des petites villes. Deux chercheurs en urbanisme, aménagement et géographie ont été chargés d'une mission de 18 mois visant à tirer des enseignements de réalisations, à analyser les problèmes qui n'ont pas été résolus et s'opposent à la réussite de la revitalisation (vacance commerciale, fonctionnement des espaces publics en lien avec les pratiques automobiles...) et à accompagner les acteurs locaux dans la poursuite d'une stratégie de requalification des centres-bourgs à travers, notamment, l'analyse de cas similaires. La première phase de ce programme a été consacrée à un diagnostic qui a permis de rédiger une synthèse de près de dix ans d'intervention du Parc pour la revitalisation de centres-bourgs. Il apparaît que, hors dispositifs nationaux, l'expérimentation conduite par le Parc a permis d'élaborer plusieurs éléments de méthode et de rassembler un réseau d'acteurs autour d'une vision partagée du territoire. La deuxième phase de ce programme de recherche a débuté par un travail d'analyse quantitative et qualitative de la vacance sur le territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et de trois communes tests (Ambert, Arlanc et Cunlhat), à partir de bases de données. Ce travail, mené en lien avec le Scot Livradois-Forez, doit déboucher sur la mise en place d'une méthode d'analyse reproductible pour traiter aussi bien la vacance commerciale que celle de l'habitat.

(1) Economie sociale et solidaire

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

- Le contexte sanitaire et le report de l'installation des conseils municipaux ont bousculé les activités de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez. Des collectivités qui n'avaient jamais fait appel à lui se sont manifestées en fin d'année. Au total, celui-ci a accompagné une centaine de projets dont 24 nouveaux. Depuis sa création, en 2013, plus de 350 projets, divers et variés, menés dans 140 communes ont bénéficié des conseils et du savoir-faire des professionnels de l'Atelier d'urbanisme.
- Le Parc a accompagné la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pour le recrutement du bureau d'études chargé de mener le projet d'extension de ses zones d'activités économiques. Il participe aux réunions techniques pour veiller à son exemplarité.
- Ayant obtenu, en 2020, le label Territoire engagé pour la nature, le Parc s'est engagé à accompagner au moins un EPCI pour le lancement d'une étude de requalification des friches économiques. A ce titre, il a participé aux premières réflexions d'un groupe de travail composé de représentants de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, du SCoT Livradois-Forez et de l'Etablissement public foncier.
- A l'initiative de la Maison d'architecture en Auvergne, la commune de Champaniac-le-Vieux (Haute-Loire) a été retenue pour accueillir, pendant 6 semaines, une résidence d'architecte et artiste dont la mission est d'initier une démarche de redynamisation du centre-bourg. Initialement prévue en 2020, cette résidence a été reportée au printemps 2021 en raison du contexte sanitaire. Néanmoins, la mobilisation d'un comité de suivi composé de la DDT, de la Communauté de communes Auzon Communauté, du CAUE, d'InGé43⁽¹⁾ et du Parc a permis de recruter une équipe composée d'une architecte et d'un vidéaste.
- L'Atelier d'urbanisme a accompagné la commune de Thiers pour la finalisation de l'étude de programmation (confiée à une équipe d'architectes du patrimoine) pour la rénovation du centre d'art Le Creux de l'Enfer. Ce projet vise à améliorer le confort de l'équipe d'animation tout en conservant l'esprit de cette ancienne usine transformée en lieu d'exposition dans les années 1990.
- La commune Vertolaye (Puy-de-Dôme) a sollicité l'Atelier d'urbanisme à propos des équipements scolaires qui nécessitent une rénovation lourde. Le CAUE 63, l'Aduhme⁽²⁾ et le Parc ont rédigé une note d'enjeux. Avec ce document, qui comprend un état des lieux du bâtiment et une présentation des travaux à réaliser au cours des prochaines années, la commune dispose des éléments pour juger de l'opportunité ou non de lancer ce projet.
- L'Atelier d'urbanisme accompagne le projet ambitieux de la commune de Novacelles (Puy-de-Dôme) : la transformation en gîte d'un bâtiment situé dans le tissu ancien du centre-bourg en retenant le principe d'une architecture en bois local et très économe en énergie.
- Deux réalisations portées par des communes du Livradois-Forez accompagnées par l'Atelier d'urbanisme ont été mises en lumière par des revues régionales. La construction d'une nouvelle salle des fêtes à La Renaudie (Puy-de-Dôme) par l'équipe d'architecte Fabriques Architecture & Paysage a été présentée dans la revue de l'Ordre des architectes d'Auvergne Rhône Alpes, Architecture & Territoires. La revue de l'interprofession du bois Fibois AURA a, pour sa part, publié un article sur la rénovation de la salle des fêtes de Viverols (Puy-de-Dôme) par l'architecte Julien Lesage. Ces deux réalisations ont des points communs : privilégier la lumière naturelle, consommer peu d'énergie pour le chauffage et le rafraîchissement et utiliser du bois local.
- Le Parc et ses partenaires ont accompagné près d'une trentaine d'études de programmation de projets paysagers d'échelle et de nature variées. Tous accordent une grande place à la requalification des espaces publics pour renforcer l'attractivité des centres-bourgs. La seconde partie de l'année 2020, moment d'installation des nouvelles équipes municipales, a été riche en sollicitations, notamment pour l'élaboration de Plans d'aménagement durable (PAD). Cet outil est particulièrement adapté en début de mandat des équipes municipales car il leur apporte une vision d'ensemble et leur permet de hiérarchiser les interventions sur les espaces publics, en lien avec une politique de réhabilitation du bâti vacant et de maintien de

(1) Haute-Loire Ingénierie
(2) Agence locale des énergies et du climat

l'activité économique. Ainsi, trois communes du Puy-de-Dôme, Isserteaux, Echandelys et Chabreloche, ont engagé un PAD.

- Dans le cadre de son accompagnement de la commune de Saint-Victor-sur-Arlanc (Haute-Loire) pour le réaménagement du parvis de la mairie, l'Atelier d'urbanisme a mis en avant la dimension qualitative de la proposition des concepteurs.
- Le programme des Rencontres de l'Atelier a été bousculé par les périodes de confinement. En janvier, le Parc et le CNFPT⁽¹⁾ ont organisé, à l'intention des secrétaires de mairie, une session de formation sur l'urbanisme. Une formation pour les techniciens de l'Atelier de quatre demi-journées ayant pour titre « Osez le bio-sourcé » s'est déroulée en fin d'année. Enfin, deux journées d'information se sont tenues à l'automne, l'une sur les transitions, l'autre sur les documents d'urbanisme (au total, 135 personnes ont participé à ces deux Rencontres dont 104 élus).

- En fin d'année, toutes les communes membres du Parc ont reçu une plaquette éditée par l'Atelier d'urbanisme et intitulée « Vive les vivaces ! Une palette végétale pour les espaces publics et les jardins du Livradois-Forez ». Ce document présente une liste non exhaustive de plantes vivaces non invasives, de taille, couleurs et formes différentes qui s'adaptent à tous les types de sols et au climat du Livradois-Forez. Ainsi, il est proposé aux collectivités d'innover dans l'aménagement du cadre de vie en choisissant des plantes adaptées au contexte local, peu gourmandes et disponibles dans la plupart des pépinières du Livradois-Forez.



- Afin de mettre en valeur des projets exemplaires accompagnés par l'Atelier d'urbanisme, une dizaine de nouvelles fiches ont été rédigées et mises en ligne : <https://www.parc-livradois-forez.org/inventer/urbanisme/les-projets-de-l-atelier/>
- La présence d'une stagiaire a permis la mise en place d'un programme de sensibilisation des élus : elle a notamment développé des jeux de cartes sur les outils du PLU et sur la mobilité et testé des outils numériques, comme la fresque du climat.

(1) Centre national de la fonction publique territoriale

La Renaudie - salle des fêtes - 2020
© Fabriques Architectures Paysages



Viverols - salle des fêtes - 2020
© Julien LESAGE

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Sembadel

Le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez

- Le bureau du Syndicat mixte ferroviaire du Livradois-Forez a été renouvelé en 2020.
- Le Syndicat est devenu sociétaire de la coopérative Railcoop. Cette société de transport ferroviaire française privée créée en 2019 s'est donné pour objectif de renforcer l'usage du ferroviaire dans tous les territoires afin de contribuer à la transition écologique.
- L'entretien quotidien de la voie et de ses abords est confié à deux chantiers d'insertion. Leurs équipes de 5 à 10 salariés réalisent l'élagage des arbres et le débroussaillage au gabarit ferroviaire, curent les fossés, dégagent la visibilité à hauteur des 110 passages à niveaux, réalisent de petits travaux de maçonnerie sur les 197 ouvrages d'art, contrôlent les joints d'éclisse.
- Fin 2020, le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez a réalisé des travaux d'amélioration du réseau (réfection de la plateforme et remise à neuf d'un passage à niveau). Ceux-ci concernaient plus particulièrement les portions utilisées par les associations touristiques Agrivap et Le Chemin de fer du Haut-Forez. Ces investissements sont financés à 80% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du contrat de Parc. Le Syndicat a en outre dû réhabiliter un pont-rail qui avait été heurté par un camion.
- Deux associations – Agrivap (ou les Trains de la découverte) et Le Chemin de fer du Haut-Forez – font rouler des trains touristiques sur plus de 80 km de la ligne ferroviaire du Livradois-Forez, d'Ambert (Puy-de-Dôme) à Estivareilles (Loire) via La Chaise-Dieu (Haute-Loire). Pour permettre aux voyageurs de découvrir le site de La Chaise-Dieu, le Syndicat ferroviaire a, au cours des dernières années, réalisé, avec le soutien du Parc, plusieurs chantiers de réouverture paysagère financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay porte une étude de faisabilité de la création d'une liaison ferroviaire touristique entre Le Puy-en-Velay, La Chaise-Dieu et Ambert qui permettrait la découverte des patrimoines culturels et architecturaux de ces trois cités. Outre cette communauté d'agglomération, ce projet concerne les exploitants ferroviaires touristiques, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, la commune de La Chaise-Dieu, et le Syndicat ferroviaire.
- Avec le soutien de l'ADEME et de Railcoop, le Syndicat a lancé, fin 2020, plusieurs études portant sur la possibilité de proposer un transport ferroviaire comme alternative à l'usage quotidien de l'automobile. L'enjeu de ces études est de mobiliser l'ensemble des partenaires du syndicat, en tenant compte des besoins des habitants pour élaborer un projet partagé de développement de la ligne ferroviaire et de ses usages pour les vingt prochaines années.
- Pour se faire connaître et présenter ses activités et actualités, le Syndicat a créé un site Internet (<http://reseau-ferre-livradois-forez-velay.fr/>), avec l'aide technique du Parc.



Vers La Chaise-Dieu
© Guillaume Sournac

Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »



- Suite au diagnostic des déplacements des salariés et usagers des hôpitaux de Thiers et d'Ambert réalisé par un bureau d'études en 2019, des ateliers de sensibilisation ont été organisés début 2020 avec des agents volontaires et les directions de ces établissements. Covoiturage, déplacements à vélo, cars urbains ont été évoqués. L'accompagnement du bureau d'études a permis d'établir un diagnostic, d'évaluer les possibilités de changement par rapport au tout voiture et de proposer des actions pour développer d'autres mobilités : aménagements, services, communication... Il reviendra aux hôpitaux et aux collectivités de les mettre en place.
- La Semaine européenne de la mobilité a été l'occasion, pour les salariés des bassins de Thiers et d'Ambert de découvrir des services : le nouveau réseau de bus du Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois ; des vélos à assistance électrique ; Atchoum, une solution de covoiturage solidaire sur le territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez ; la plateforme de covoiturage Mov'ici mise en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Le Parc a participé au 10^{ème} Challenge mobilité régional et a fait la promotion de cette initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui vise à promouvoir le covoiturage, le vélo, les transports en commun...
- Une étude sur le développement de la pra-

tique du vélo dans la vallée de la Dore a été confiée à deux prestataires. Avec pour objectif de proposer un itinéraire cyclable cohérent qui permette aux habitants d'effectuer leurs déplacements quotidiens à vélo et à tous de découvrir la vallée de la Dore. L'étude lancée en 2020 comprend la réalisation d'un diagnostic, l'élaboration d'un schéma directeur d'itinéraires cyclables dans la vallée de la Dore et une étude pré-opérationnelle pour la portion reliant Puy-Guillaume à Courpière. La phase de diagnostic a été engagée début 2020 mais la crise sanitaire en a bouleversé le calendrier et le contenu. Ainsi, les animations prévues au printemps pour lancer un « club vélo » rassemblant des personnes désireuses d'accompagner ce projet ont été remplacées par une enquête en ligne qui a permis de recueillir plus de 350 réponses sur la pratique du vélo et les freins à lever pour en développer l'usage. Les premiers éléments de diagnostic ont été présentés en visio-conférence.



Vers Montmorin
© DR

Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie

Suivi des Plans climat, air, énergie territoriaux (PCAET)

- Afin d'atteindre l'objectif fixé dans sa Charte – diviser par quatre, d'ici 2050, les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique en Livradois-Forez – le Parc accompagne les collectivités pour la réduction de leur consommation d'énergie, dans le cadre de démarches de progrès, notamment de Plans climat air énergie territoriaux (PCAET). Il est nécessaire de veiller à la cohérence entre les

PCAET et les démarches territoriales pré-existantes ou en cours. En 2020, le Parc a participé à plusieurs réunions sur la mise en œuvre du PCAET et/ou la démarche TEPOS des communautés de communes Thiers Dore et Montagne, Billom communauté et Ambert Livradois Forez. Il a également rédigé une contribution technique à la consultation publique pour le PCAET de Billom communauté.



Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

Sensibilisation sur l'optimisation de l'éclairage public

- Conscients des effets de la pollution lumineuse sur la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes et les paysages, 8 parcs naturels du Massif central (Aubrac, Cévennes, Livradois-Forez, Millevaches en Limousin, Monts d'Ardèche, Morvan, Pilat et Périgord-Limousin) ont engagé une réflexion, dans le cadre de la convention 2019-2021 signée entre l'IPAMAC et le CGET Massif central⁽¹⁾. La première phase, réalisée en 2020 par un bureau d'études missionné par l'IPAMAC, a permis d'acquérir des données pour améliorer les connaissances sur la pollution lumineuse ; d'aider les parcs et leurs partenaires à esquisser une stratégie d'actions territoriales et à favoriser l'intégration de la lutte contre la pollution lumineuse dans l'aménagement des territoires ; d'initier la mise en place d'actions concrètes pour la préservation du ciel nocturne ; de contribuer à la sensibilisation des élus, des habitants et des acteurs privés à la protection du ciel étoilé et de la biodiversité. Le bureau d'études a réalisé des cartes et fourni des données qui pourront être intégrées dans l'outil SIG de chaque parc pour être croisées avec celles des enjeux de la biodiversité. Le lancement de la mission d'accompagnement des parcs par un collectif de chercheurs a été organisé début 2020, il s'est concrétisé par un travail sur l'éclairage de l'extension du bourg de Neuville (Puy-de-Dôme).
- Dans le cadre de son programme en faveur de la protection de la Trame verte, bleue et noire, le Parc recueille des connaissances sur la pollution lumineuse et la qualité du ciel nocturne à l'échelle de son territoire. La réalisation de diagnostics plus localisés sur la trame noire et la biodiversité vise à permettre une appropriation des enjeux par les acteurs.
- Pendant le confinement du printemps 2020, le Parc a lancé une collecte d'images de la nuit auprès des habitants du Livradois-Forez. Intitulée *Ce que je vois depuis ma fenêtre la nuit*, cette proposition, qui n'avait rien d'un concours photographique, invitait les citoyens, photographes amateurs ou professionnels, à illustrer la perception qu'ils ont de leur environnement nocturne proche et quotidien. 22 contributeurs ont envoyé 75 images qui ont été publiées sur le compte Instagram du Parc.

Projet alimentaire territorial

- Le Projet alimentaire territorial (PAT) Grand Clermont / Parc naturel régional Livradois-Forez est un programme de coopération interterritoriale en faveur de la relocalisation de l'alimentation. Il s'organise autour d'un plan d'actions comprenant 11 objectifs chiffrés et de 6 objectifs stratégiques. Le Parc pilote ce projet avec le Grand Clermont et la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme.
- Une mission d'accompagnement de la structuration d'une filière de maraîchage de plein champ a été confiée au CFPPA⁽²⁾ de Marmilhat pour élaborer une contractualisation entre les maraîchers et la grande distribution qui soit juste, durable et sécurisante. Cette mission a débuté par un état des lieux de la demande et de l'offre locale de légumes. Une enquête auprès de 400 consommateurs du territoire du PAT a montré une forte attente pour des produits locaux dont la qualité est garantie par des labels et des cahiers des charges (notamment sur l'absence de traitements chimiques). Un groupe de travail réunissant des producteurs et des représentants de la grande distribution a été constitué.
- La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et l'association Bio 63 ont été chargées de réaliser un recensement des outils de transformation agroalimentaire installés sur le territoire du PAT, ceux qu'il faudrait renforcer et ceux qu'il serait utile de créer pour favoriser la relocalisation des filières d'approvisionnement alimentaire.
- L'Agence d'urbanisme Clermont Métropole a engagé la création d'un observatoire du système alimentaire local. Cet outil permettra aux acteurs de disposer des informations nécessaires pour orienter leurs choix vers une transition pour un système alimentaire plus durable.
- Un site Internet dédié au PAT a été mis en ligne. Il permet d'améliorer la communication sur le PAT, son élaboration, sa mise en place, son fonctionnement et ses objectifs et de présenter des actions et initiatives portées par des acteurs du territoire (<http://pat-grand-clermont-parc-livradois-forez.fr>).



(1) Commissariat général à l'égalité des territoires

(2) Centre de formation et de promotion agricoles

A gauche, la comète Neowise à mi hauteur de l'image
Cliché pris depuis le Livradois à l'horizon nord ouest
© Jean-Pierre FOURNIOUX



Citoyen d'ici et du monde : l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Animations à la Maison du Parc

En raison de la crise sanitaire, la Maison du Parc n'a pu accueillir ni exposition ni événement.

Balades nature et patrimoine

A partir du 1er juillet, soit avec deux mois de retard par rapport au programme initialement prévu, 177 Balades nature et patrimoine ont été organisées (sur les 247 programmées). Au total, 1 969 personnes ont participé, soit une moyenne de 11 personnes par Balade.

Le Journal du Parc

La pandémie de Covid 19 a également contraint le Parc à annuler la parution de son journal annuel, L'Auvergne côté Soleil levant.

L'éphéméride du temple de Mercure

Entre le jour de l'été (le 21 juin) et le 5 novembre, l'édition 2020 de l'Éphéméride du Temple de Mercure proposait 12 rendez-vous, sur les 12 sites d'observation de la chaîne des Puys, juste à l'heure où le soleil se couchait derrière le monument antique situé au sommet du puy de Dôme. Le Parc, qui a édité ce document conçu en relation avec l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du haut lieu tectonique Chaîne des puys – Faille de Limagne, avait prévu d'organiser des animations sur chacun de ces sites du Livradois-Forez. Mais toutes ont été annu-

lées en raison des règles sanitaires imposées par la pandémie. L'Éphéméride était consultable sur le site Internet du Parc et les rendez-vous étaient régulièrement rappelés sur ce site et sur les réseaux sociaux.

Site Internet

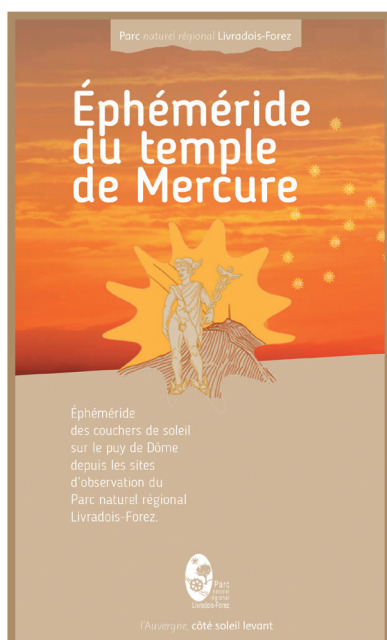
En 2020, le site Internet du Parc a enregistré une augmentation sensible de sa fréquentation, avec, en moyenne, 902 utilisateurs par mois contre 750 en 2019. A la fin du printemps et au début de l'été, le nombre de visites se situait largement au-dessus de cette moyenne : 1 221 en mai, 1 191 en juin, 1 624 en juillet et 1 523 en août. Chaque visiteur a consulté moins de pages qu'en 2019 : 3,17 (en moyenne) contre 5,42. Un temps moyen de consultation par session de 2 mn 40 contre 2 mn 30 en 2019 révèle une relative amélioration de l'attention portée aux pages consultées. 15,8 % des visiteurs étaient des Parisiens, venaient ensuite les habitants de Clermont-Ferrand et Thiers (12,65 %) puis les Lyonnais (12,4 %).

L'Écho du Parc

En 2020, l'Echo du Parc Livradois-Forez a publié 45 articles rédigés en interne (soit 8 de moins que l'année précédente) : 17 concernaient la biodiversité, 10 l'économie, 9 les politiques territoriales, 6 l'urbanisme et 3 le réseau Passeur de mots. Ce blog a pour vocation première d'informer régulièrement les partenaires du Parc sur les actions de ce dernier. Mais sa consultation est ouverte à tous. La plupart des connexions sont d'origine régionale. Chaque article reçoit en moyenne 52 lecteurs (le meilleur score étant 128 visiteurs). Le formulaire sur la mobilité en vélo a été vu 224 fois. La fréquentation a été particulièrement haute entre mars et juillet, vraisemblablement en raison des élections municipales et du premier confinement.

La Lettre électronique

Dix-neuf numéros de la Lettre électronique du Parc ont été adressés à ses 5 252 abonnés. Parmi ces éditions, 7 présentaient le sommaire de l'Écho du Parc Livradois-Forez du mois précédent ; chaque envoi a entraîné une hausse de la fréquentation de ce blog. Chacun des autres numéros de la Lettre électronique contenait une seule information importante



CHAÎNE des PUYs
FAILLE de LIMAGNE
PATRIMOINE MONDIAL

PARTENAIRE ENGAGÉ

pour le Parc et son territoire : ces "envois coup de poing" permettent d'améliorer l'efficacité de la communication de celui-ci.

Facebook



- Sur sa page Facebook, qui est alimentée quotidiennement, le Parc publie des informations issues de son site ou de son blog. Il relaie également des initiatives associatives ou privées des publications de ses partenaires. Toutefois, les thèmes abordés concernent majoritairement les activités du Parc. En 2020, 39% des informations émanaient du pôle Développement, viennent ensuite le pôle Biodiversité (22%), l'Urbanisme l'Aménagement et le Patrimoine (19%), l'Ephéméride du Temple de Mercure (6%), les manifestations sportives (6%), la culture (4%) et des actualités diverses (4%) <https://www.facebook.com/parc.livradois.forez/>

- Fin 2020, cette page comptait 4 448 abonnés, soit 1 388 de plus qu'un an plus tôt. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette progression : des publications régulières, le choix des thèmes et la situation pandémique qui a incité plus d'internautes à fréquenter Facebook.

Instagram

- En un an, le nombre d'abonnés au compte Instagram du Parc a progressé de 22% pour atteindre 2 398 fin 2020. Grâce à 178 publications, très majoritairement effectuées au printemps, ce compte a réalisé un bon score d'audience, avec une pointe entre mars et juin.

<https://www.instagram.com/parclivradoisforez/>

- Au cours de la période de confinement du printemps 2020, le Parc a proposé aux Internautes de participer à deux campagnes photographiques. La première, intitulée *La nuit*

vue de ma fenêtre, visait à sensibiliser les habitants du Livradois-Forez à l'environnement nocturne et à la pollution lumineuse : 22 personnes ont posté 75 photographies de la nuit qui, pour la plupart, ont été partagées sur Instagram et Facebook. La seconde campagne, *Le printemps à ma fenêtre*, a, elle aussi, remporté un certain succès avec 77 photos réalisées par 19 habitants.

Twitter

- Bien que le Parc n'ait mené aucune action de promotion de son compte Twitter, le nombre d'abonnés à celui-ci a augmenté de 33 % en un an pour atteindre 602 personnes.
- Au cours de l'année, 97 tweets ont été publiés. Ce sont, pour la plupart, des partages d'informations publiées sur les autres outils numériques du Parc (essentiellement, le site et le blog).

<https://twitter.com/PLivradoisForez>

Relations avec la presse

- 42 communiqués de presse ont été adressés aux médias locaux et régionaux. Ce nombre est en baisse par rapport à celui de l'année précédente et surtout depuis 2018 (deux fois moins).
- Le programme des interventions du Parc au cours de l'émission hebdomadaire de France Bleu Pays d'Auvergne *Les Echos d'H2O* prévoyait 22 rendez-vous au premier semestre. Mais en raison de la crise sanitaire, seulement 8 interviews ont été réalisées. A l'automne, cette émission a repris avec un nouveau format et le Parc est intervenu 2 fois.
- Le Parc a été plusieurs fois sollicité par l'antenne clermontoise de RCF. A la faveur de la seconde période de confinement, une chronique régulière a été mise en place.
- France 3 a réalisé un reportage sur l'opération Vis ma vie de bûcheron.



Ligne du haut : Tom DESIGAUD - Sylvie DESIGAUD - Frédéric MENSE - NASHI
Ligne du bas : Sylvie DESIGAUD - DUBESSET-FOURCADE - Sylvain SAXER - Jean-Pierre FOURNIOUX

Relations avec les communes

- Le conseil municipal de Roche a, à l'unanimité, approuvé la Charte du Parc Livradois-Forez.
- 14 communes (dont celle de Roche) qui sont incluses dans le périmètre d'étude du Parc et qui, avant 2020, n'avaient pas approuvé la Charte de celui-ci pouvaient, en application de la loi dite Biodiversité promulguée en 2016, le faire « dans l'année qui suit le renouvellement du conseil municipal », soit en 2020-2021. Dès l'installation des nouveaux conseils municipaux (en mai ou juin selon les cas), le Parc a rappelé cette opportunité à ces communes, par courrier et par téléphone. Dix conseils municipaux ont souhaité que le syndicat mixte du Parc leur soit présenté (la plupart de ces présentations ont été prévues début 2021). Il s'agit de 8 communes de Haute-Loire (Chaniat, Chassignolles, Craponne-sur-Arzon, Saint-Julien-d'Ance, Saint-Didier-sur-Doulon, Montclard, Collat et Fix-Saint-Geney), d'une commune du Puy-de-Dôme (Saint-Martin-d'Ollières) et de la commune de Roche dans la Loire. Quatre communes n'ont pas donné suite aux propositions du Parc : Peslières et La Forie (Puy-de-Dôme) et, en Haute-Loire, Agnat et Saint-Vert.
- Comme chaque année, des techniciens, animateurs et/ou membres de l'exécutif du Parc ont noué des contacts avec des communes membres du syndicat mixte. Toutefois, la pandémie et le contexte pré- et post-électoral ont perturbé ces relations. Ainsi ils ont pu rencontrer, avant les élections municipales, les élus de seulement 4 communes de Haute-Loire : Allègre, Connangles, La Chaise-Dieu et Saint-Just. Puis le changement d'une partie des conseils municipaux et le renouvellement

des instances du Parc ont nécessité de tisser de nouveaux liens. Une liste des communes prioritaires et des élus à rencontrer a été proposée au nouveau président qui s'est entretenu (le plus souvent en visioconférence) avec les élus d'Ambert, de Dorat, de Vic-le-Comte, de Sauxillanges, de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, de la Communauté d'agglomération Loire Forez Agglomération (Loire) et du Syndicat mixte des monts de la Madeleine. De leur côté, les animateurs et techniciens ont rencontré les maires de 6 communes et ont été en contact avec ceux de 5 autres.

- Pour préparer ces rencontres et celles à venir, le Parc a rédigé 13 « fiches aide-mémoire » présentant chacune une commune.
- L'envoi de courriels d'information personnalisés adressés aux délégués et aux élus des communes et EPCI membres du Parc a été interrompu avant les élections municipales puis perturbé par le report de l'installation des nouvelles équipes : cette diffusion n'a repris qu'en octobre. Les 3 courriels adressés au cours du dernier trimestre avaient pour thèmes le renouvellement des instances du Parc et la biodiversité.
- Le Parc a édité une plaquette de quatre pages à l'intention des délégués des communes et des EPCI. Ceux-ci ont été invités à une réunion d'information au cours de laquelle leur ont été présentés le Parc et leur rôle. Le collège des communes au syndicat mixte du Parc Livradois-Forez a été renouvelé à l'occasion de l'assemblée générale des délégués.
- Le Parc a proposé aux communes 2 articles pour leur bulletin : l'un sur les rendez-vous de l'Ephéméride du temple de Mercure, l'autre sur le dispositif Sylv'acctes.



Évaluation de la Charte – Conseil scientifique du Parc



Conseil scientifique

- En raison de la pandémie, le Conseil scientifique du Parc ne s'est pas réuni en 2020.

Le Bilan du Parc

Chaque année, le Bilan du Parc de l'année précédente est rédigé à partir du point technique et financier fourni par chaque membre de l'équipe du Parc pour chacune des actions prévues au budget primitif et réalisées. À partir de ce document interne, un bilan annuel public est rédigé. Le bilan annuel est édité à 1 500 exemplaires et adressé à l'ensemble des partenaires et aux élus du Livradois-Forez.



Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Mon voisin paysan

- Les animateurs du projet pédagogique Mon Voisin Paysan avaient prévu, pour l'année scolaire 2019-2020, 112 demi-journées d'animation dans 28 classes du Livradois-Forez. Mais les différentes mesures liées à la pandémie de Covid-19 ont fortement impacté ces activités éducatives : malgré les efforts des intervenants pour reprogrammer les interventions, seulement 44 % des animations en classe (49 demi-journées) ont pu être réalisées et aucune visite de ferme n'a pu être organisée. Malgré tout, 10 projets ont été réalisés en intégralité et 7 en partie. 11 ont été annulés et, pour la plupart, reportés à l'année scolaire 2020-21. Les journées de rencontre entre les classes et de valorisation de leurs projets prévues en juin n'ont pu avoir lieu. Dès la rentrée de septembre, enseignants et animateurs se sont mobilisés pour lancer (ou relancer) 29 projets.
- A partir de novembre, l'équipe du Parc a effectué, avec le soutien d'une stagiaire, un audit afin de préparer pour la rentrée 2021, un nouveau projet fédérateur qui s'adapte aux besoins des établissements scolaires et des centres de loisirs qui évoluent dans un contexte mouvant (réformes de l'Education nationale, propositions éducatives des communautés de communes, appels à projets nationaux, professionnalisation du métier d'animateur...). Le nouveau projet éducatif 2021-2026 portera sur la thématique « La forêt et les arbres ».

Impliquer les habitants dans les actions du Parc

Chantiers participatifs et soutien à des actions exemplaires en faveur de la nature ordinaire

- En 2020, 6 communes et communautés de communes du Livradois-Forez (toutes situées dans le département du Puy-de-Dôme) ont mené des actions en faveur de la « biodiversité ordinaire » pour lesquelles elles ont obtenu le soutien technique et financier du Parc. Ces actions sont exemplaires, innovantes et reproductibles et s'appuient sur la participation des habitants. La coulée verte d'Ambert a été aménagée (plantation de haies et installation de nichoirs). La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a planté des haies et des arbres fruitiers et installé des nichoirs aux abords de la ferme maraîchère du Chandalon (commune d'Arconsat). Un jardin pédagogique et un espace fleuri ludique ont été créés à proximité de la Maison de l'enfance d'Arlanc. Des nichoirs ont été installés dans le bourg de Châteldon. A Saillant, une cabane a été construite, à l'intention des élèves de l'école, dans un jardin qui a été aménagé. Des nichoirs pour les mésanges, les chouettes et les chauves-souris et des panneaux d'interprétation ont été installés à proximité du château de Montfort du Vernet-Chaméane. Pour chacune de ces initiatives, l'implication des habitants, des élus et des enfants a été importante.
- L'Observatoire participatif de la biodiversité du Livradois-Forez mis en place en 2016 compte plus de 400 contributeurs et contributrices qui participent à l'un des inventaires proposés par le Parc. Ces observateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire, avec une plus forte présence au nord de celui-ci qui est le secteur le plus peuplé. 125 d'entre eux ont accepté de s'engager d'une façon plus prononcée en faveur de l'écocitoyenneté : ce sont les « ambassadrices et ambassadeurs nature » qui bénéficient de formations liées aux espèces faisant l'objet d'inventaire. Une large communication en amont de chaque inventaire permet de recruter de nouveaux observateurs.
- En 2020, le Parc a lancé l'inventaire d'un papillon de nuit qui vole le jour, le Moro-Sphinx, auquel ont participé 46 observateurs qui ont repéré 310 individus entre mai et octobre. Soit une population assez importante sur une aire de répartition très large, en plaine comme en montagne. Ce papillon est un excellent voilier qui s'adapte à différents milieux ; il peut voler dès que la température est un peu douce même par temps pluvieux ; il n'est pas exigeant quant aux types de fleurs dont il récolte le nectar et a besoin de beau-

coup de nourriture d'où son inlassable activité du matin au crépuscule. Conséquence de tout cela : il participe activement à la pollinisation.

- Avec l'inventaire des oiseaux à la mangeoire, réalisé au début de chaque année depuis 2016, le Parc poursuit deux objectifs. D'une part, améliorer les connaissances sur les espèces d'oiseaux hivernants en Livradois-Forez afin de pouvoir, éventuellement, lier l'évolution de leur présence aux effets du changement climatique. D'autre part, fournir aux habitants de ce territoire des outils simples pour identifier et, donc mieux connaître et protéger, les espèces qui partagent leur environnement proche. En 2020, 72 observateurs (dont 28 nouveaux) y ont participé. Ils ont repéré 1 953 individus appartenant à 27 espèces différentes, sur les 31 recherchées. Ils n'ont vu aucune espèce rare ou occasionnelle, peu ou pas d'espèces nordiques telles que les grives (litornes ou mauvis) et peu de pinsons du nord. Ceci montre que le réchauffement climatique est à l'œuvre. Le Moineau friquet, le Bruant zizi et le Bruant jaune étaient toujours quasi-absents.
- L'inventaire des hérissons d'Europe, réalisé de juin à octobre, est l'occasion de présenter cet animal qui est un prédateur de nombreux « indésirables » dans les jardins et d'informer les habitants du Livradois-Forez sur les moyens de l'attirer chez soi et de le protéger. Il permet d'estimer la population et d'identifier les zones où les hérissons sont victimes du trafic routier pour y mettre en place, si possible, des actions pour leur préservation. En 2020, les 32 observateurs ont repéré 52 hérissons vivants (33 adultes et 19 jeunes) et 20 individus morts (15 adultes et 5 jeunes).

Outils de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

- Le Parc souhaite encourager la prise en compte par les communes et EPCI de la biodiversité dans les aménagements dans le cadre de la Trame verte, bleue et noire. Pour cela, il propose un appel à projets pour que les communes et communautés de communes qui réalisent des aménagements publics intègrent la biodiversité et la trame verte, bleue et noire. L'objectif est de proposer des aménagements pour la biodiversité dès la phase de conception. Il peut s'agir d'aménagements ou de mise en valeur d'espaces ou d'équipements publics : mares, cours d'école, zones

d'activités, haies, vergers, places publiques, stations d'épuration, bâtiments, lotissements, aménagements linéaires routiers... Afin de sensibiliser les collectivités locales, le Parc a fait réaliser des outils de communication pour, d'une part, proposer la ligne graphique générale et, d'autre part, lancer l'appel à projets.

- Les communes peuvent se procurer auprès du Parc un « kit de la biodiversité » comprenant des nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris, un hôtel à insectes, des graines pour semer une prairie fleurie, une ruche de biodiversité destinée à accueillir des pollinisateurs sauvages et des posters valorisant les écosystèmes et les espèces emblématiques du Livradois-Forez.
- Afin d'accompagner les acteurs éducatifs du Livradois-Forez pour qu'ils interviennent pendant le temps scolaire, périscolaire ou de loisirs, auprès des enfants ou d'autres publics dans le cadre de leurs actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, le Parc met à leur disposition des malles pédagogiques. En 2020, 7 malles ont été réalisées :
 - L'eau façonne les paysages pour comprendre l'influence des ruisseaux et rivières sur les paysages,
 - De fermes en fermes pour découvrir l'agriculture,
 - Le bois dans tous ses états pour apprendre à reconnaître les différentes essences et découvrir les utilisations quotidiennes du bois,
 - Art et Nature pour partir à la découverte de l'art dans la nature et créer avec des éléments naturels,
 - Bébé lit pour raconter la nature aux tout-petits,
 - Contes et légendes Nature pour découvrir une sélection de contes et de belles histoires accompagnée de petits instruments de musique,
 - Kamishibai Nature pour découvrir la technique du Kamishibai.

Réseau des initiatives éco-citoyennes en Livradois-Forez

- La crise sanitaire a empêché le Parc et ses partenaires de lancer officiellement Coup de Pouce - Réseau des initiatives éco-citoyennes en Livradois-Forez. Ce lancement était la suite de la phase d'expérimentation menée en 2019 : le soutien apporté à plusieurs collectifs d'habitants avait confirmé le besoin et l'intérêt d'aider des initiatives éco-citoyennes pour qu'elles se concrétisent.



Agir pour plus de solidarité

Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants



Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial et d'attractivité pour le Livradois-Forez

- L'indispensable renforcement de l'attractivité du Livradois-Forez passe par celui de l'image de ce territoire et par la mobilisation de tous les acteurs, institutionnels et privés, pour mener des actions de promotion d'une marque partagée valorisante. En 2019 et 2020, le Parc a été accompagné par une agence spécialisée pour la co-construction de cette stratégie d'attractivité. C'est ainsi qu'a été élaboré un plan d'actions qui s'articule autour de 2 axes :
 - Notoriété et lisibilité pour donner envie : il s'agit de faire connaître le Livradois-Forez, de donner à voir ses atouts et ses valeurs et de susciter chez les habitants une fierté d'appartenir à ce territoire ;
 - Maintenir et faire venir sur le territoire : il s'agit de guider et d'accompagner de nouveaux arrivants (habitants, salariés, entrepreneurs) pour leur installation et le développement de leur vie professionnelle et personnelle.
- Ce plan d'actions est décliné en 13 actions prioritaires parmi lesquelles figurent la gouvernance de la stratégie d'attractivité et la création d'une identité graphique (marque territoriale et code de marque) mise à la disposition de tous les acteurs du territoire. Le code marque, dont l'élaboration a été lancée en 2020, concernera l'attractivité institutionnelle, l'attractivité touristique, l'attractivité économique et l'attractivité sociale et culturelle.

S'ouvrir aux autres et au monde par la culture

Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux

Lecture

- En 2020, le concours proposé chaque année par l'association Passeurs de mots a changé de nom : Classé Premier est devenu le Prix Passeurs de Mots. La musique était le fil conducteur de cette première édition. Les lecteurs du Livradois-Forez ont pu découvrir dans toutes les médiathèques participantes une sélection de 5 romans de qualité et édités depuis moins de 3 ans. Chacun était invité à voter pour son coup de cœur.
- En novembre, alors que la France vivait une deuxième période de confinement, L'Echo du Parc a ouvert ses colonnes à Passeurs de mots : une page pour donner des conseils de lecture, présenter une sélection de rendez-vous culturels accessibles par un lien Internet, proposer de participer à un échange des phrases piochées dans des livres, inciter à composer des Haïkus.



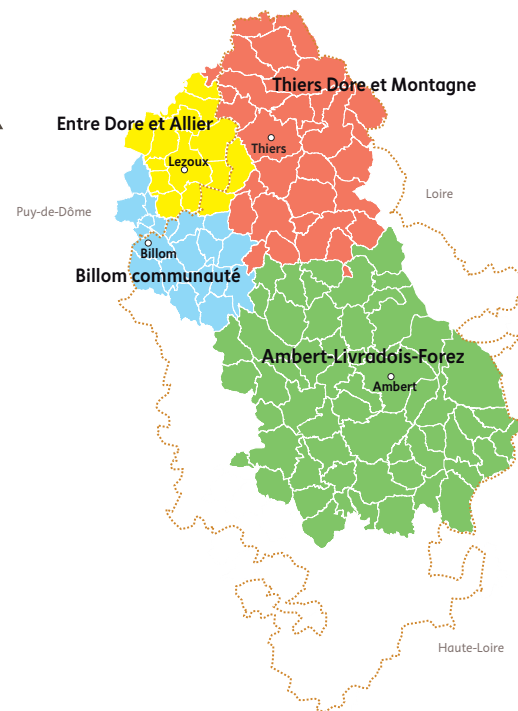


5

Politiques territoriales et syndicat mixte du Parc

Programme LEADER

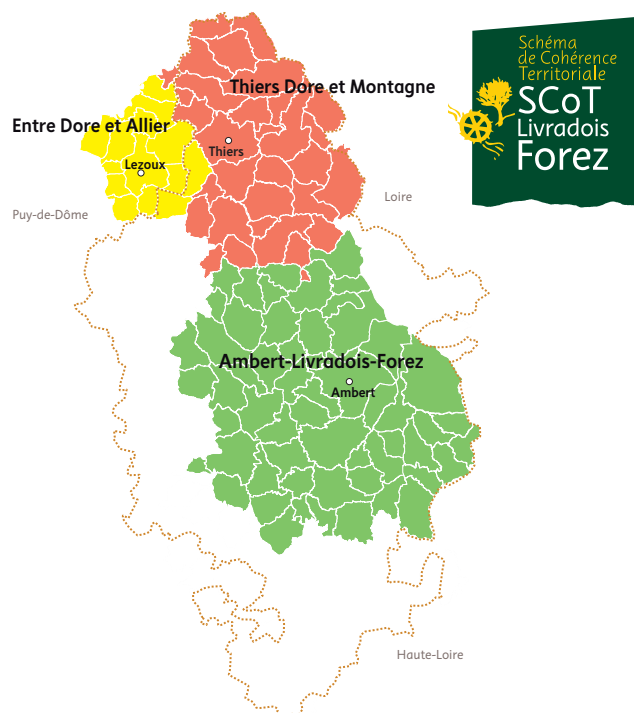
- Après l'obtention d'une enveloppe complémentaire en 2019, le programme d'actions LEADER 2014-2020 porté par le Parc dispose de 5 943 214 euros. Ces fonds attribués par l'Union européenne et gérés par le GAL Livradois-Forez permettent de co-financer des projets publics ou privés qui s'inscrivent dans les trois objectifs opérationnels de ce programme. Ceux-ci, définis en amont de la candidature du Parc, déclinent la stratégie locale de développement : Nouvelle urbanité, nouvelle attractivité en Livradois-Forez.
- Ces subventions sont attribuées par le Comité de programmation du GAL Livradois-Forez qui est l'instance décisionnelle du programme LEADER. Il comprend 24 membres qui sont des acteurs du territoire : 15 représentent la société civile et 9 sont des élus. Depuis fin 2015, il s'est réuni à 21 reprises – dont 3 fois en 2020 – pour décider des principales mesures de mise en œuvre du programme : définition des critères de sélection, modalités d'organisation, examen pour avis préalable et programmation des demandes de subvention... La mobilisation de ses membres est toujours forte.
- En 2020, la crise sanitaire n'a pas impacté la dynamique du Comité de programmation et de l'équipe technique LEADER pour l'avan-



cée du programme. Au cours des 3 réunions du Comité de programmation, 52 dossiers ont été programmés pour un montant total de 1 356 688 euros de subventions LEADER. Ainsi, depuis le début du programme, 210 dossiers ont été programmés pour un total de 4 668 174 euros de subventions LEADER, soit plus de 78% de la maquette financière totale. Ces financements étant versés une fois le projet réalisé, 66 dossiers avaient été soldés fin 2020 pour un total de 1 517 419 euros de fonds LEADER (soit un peu plus de 25 % de la maquette).

SCoT Livradois-Forez

- En janvier 2020, le Comité syndical de la formation SCoT du Syndicat mixte du Parc a approuvé le SCoT Livradois-Forez 2020-2038 qui s'applique aux 102 communes des communautés de communes Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois Forez qui regroupent 84 000 habitants. Ce document guidera les choix d'aménagement et de développement de ce territoire, notamment pour l'organisation de l'espace, l'urbanisme, l'habitat, la mobilité, l'aménagement commercial, l'environnement, tout en limitant l'emprise sur les espaces naturels, agricoles et forestiers. Sa mise en application a été retardée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 : l'arrêté préfectoral le rendant exécutoire n'a été pris qu'en juin.
- Le Comité syndical de la formation SCoT s'est réuni à 3 reprises en 2020.
- La formation SCoT du Parc sera amenée à rendre de nombreux avis sur les documents de planification et d'urbanisme d'échelles ré-



gionale (SRADDET ⁽¹⁾, qui a été approuvé en 2020, SRCE⁽²⁾ notamment), territoriale (SCoT de territoires voisins notamment), intercommunale (PLUi, PCAET, PLH/PDU⁽³⁾ etc) et communale (PLU, PSMV⁽⁴⁾, cartes communales, opérations foncières et d'aménagement, implantation de commerces ou d'ensembles commerciaux de plus de 1000 m², création de salles de cinéma...).

- Tout au long des 18 années de vie de ce SCoT, la formation SCoT du Parc sera chargée de mettre en adéquation les dynamiques en cours en Livradois-Forez et les orientations et objectifs définis dans le SCoT. Ce qui permettra d'évaluer les besoins de révisions périodiques de celui-ci. La collecte des données pour ce suivi et cette évaluation a débuté en 2020.
- La Commission de suivi du SCoT Livradois-Forez, qui a été créée en 2020 et qui est composée de 9 élus (3 par communauté de communes), est chargée d'étudier et d'élaborer les avis et de suivre les indicateurs fixés dans le SCoT afin de l'évaluer.
- Le Parc suit les études menées dans le cadre du programme recherche-actions POPSU Territoires qui concerne le territoire de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et plus particulièrement les communes d'Ambert, Arlanc et Cunlhat. Ce programme vise notamment à élaborer une méthodologie pour le suivi de la vacance des logements

qui pourra être mise en œuvre sur l'ensemble du territoire du SCoT.

- L'animatrice du SCoT a accompagné la réflexion des communautés de communes Entre Dore et Allier et Ambert Livradois Forez pour un lancement de procédures d'élaboration de PLUi.
- Les projets de révision de PLU des communes d'Ambert et de Puy-Guillaume ont été analysés au regard du SCoT Livradois-Forez mais n'ont pas fait l'objet d'un rendu d'avis en Comité syndical de la formation SCoT.
- L'animatrice du SCoT a accompagné plusieurs communes de son périmètre pour l'évolution de leur PLU et des PLUi.
- L'animatrice du SCoT a suivi l'étude centre-bourg de la commune de Lezoux qui a abouti à la proposition d'un plan d'actions.
- L'animatrice du SCoT a suivi l'étude lancée par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pour la mise en place d'un PIG⁽⁵⁾ unifié pour le suivi des friches industrielles et l'extension des zones d'activités Felet et Racine.
- Entre janvier et octobre, 5 articles sur le SCoT ont été publiés sur le site Internet du SCoT.
- Le quatrième numéro de L'actualité du SCoT Livradois-Forez a été publié en octobre : 500 exemplaires ont été adressés aux élus et partenaires. Il a également été mis en ligne sur le site Internet du SCoT.



- (1) Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
 (2) Schéma régional de cohérence écologique
 (3) Programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains
 (4) Plan de sauvegarde et de mise en valeur
 (5) Programme d'intérêt général

Intercommunalités

- La fusion des communautés de communes, au 1er janvier 2017, a fait passer de 25 à 11 le nombre d'EPCI adhérents au Syndicat mixte du Parc. Cette modification a fortement bouleversé les relations et la coopération entre le Parc et ces EPCI. Les nouvelles modalités d'une concertation continue ont été définies : il a été décidé d'organiser des temps d'échanges réguliers entre les équipes de direction pour appréhender au mieux leur collaboration en fonction de l'évolution des missions/compétences et des programmes/projets des uns et des autres.



Pays vallée de la Dore

— Le Pays Vallée de la Dore, qui avait été créé en 2010 à l'initiative des élus des bassins de Thiers et Ambert et sous l'impulsion de la région Auvergne, a cessé son activité au cours de l'année 2020. Porté par une association regroupant des communautés de communes puis par le Parc, il a été un acteur du développement territorial : il a pris des initiatives fédératrices dans les domaines de la santé, de la mobilité, du numérique, de la culture.

Santé

— Le premier Contrat local de santé (CLS) Thiers Ambert s'étant achevé en 2019, les communautés de communes en ont élaboré un nouveau pour la période 2020-2023. Celui-ci concerne non seulement le territoire des communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois Forez mais aussi celui de Billom Communauté. Il devrait être signé en 2021.

— Entre novembre 2019 et août 2020, une trentaine de patients du territoire du Pays Vallée de la Dore ont pu pratiquer, à Courpière et à Cunlhat, des activités physiques adaptées à leurs pathologies en étant encadrés par un coach spécialisé. Cette initiative de l'association Kass'Pattes a bénéficié du soutien financier de l'Agence régionale de santé et de la Conférence des financeurs du Puy-de-Dôme et de la mise à disposition de salles par la commune de Courpière et par l'ESAT de Cunlhat. Pour poursuivre ces ateliers et accueillir de nouveaux patients, notamment en proposant des séances également à Saint-Dier-d'Auvergne, Kass'patt, qui est soutenue par les communes, les communautés de communes et les professionnels de santé, a répondu à l'appel à projets Sport et Santé en milieu rural lancé par la Fondation de France.



Plateau de SAUVIAT vers Piboulet vu depuis Domaize
© Jean-Pierre FOURNIOUX



Le Comité syndical en décembre 2020

Collège des communes

COMMUNES CLASSÉES PARC

40 représentants

PUY-DE-DÔME

Claude ARTAUD

Conseillère municipale de Saint-Romain

Éliane AUBERGER

Conseillère municipale de Dorat

Céline AUGER

Maire-adjointe de Billom

Christine BATISSON

Maire-adjointe d'Eglisolles

Bernard BERAUD

Maire-adjoint de La Chaulme

Tony BERNARD

Maire de Châteldon

Christine BOSCH

Conseillère municipale de Vinzelles

Stéphanie BURIAS

Conseillère municipale de Limons

Mathieu CAPITAINE

Maire-adjoint de St-Genès-La-Tourette

Julie CHALLET

Conseillère municipale du Vernet-Chaméane

Damien CHEVARIN

Conseiller municipal d'Isserteaux

Mélanie DEIJN

Conseillère municipale d'Échandelys

Éric DUBOURGNOUX

Maire de Saint-Gervais-Sous-Meymont

Daphné DUPREZ

Conseillère municipale de Pignols

Simon DURUPT

Conseiller municipal de Saint-Jean-d'Heurs

Chantal FACY

Maire de Cunlhat

Jean-Gabriel FAURE

Conseiller municipal de Crevant-Laveine

Michel GONIN

Maire de Néronde-sur-Dore

Guy GORBINET

Maire d'Ambert

Valérie LE POSTEC

Maire-adjointe de Saint-Jean-des-Ollières

Patricia LECLERCQ

Conseillère municipale du Monestier

Gérard LECOQ

Conseiller municipal de Marat

Dominique MAYET

Maire-adjoint de Vollore-Ville

François PELLETIER

Conseiller municipal de Montmorin

Jérôme RAYNAUD

Conseiller municipal de Marsac-en-Livradois

Stéphane RODIER

Maire de Thiers

Christiane SAMSON

Maire de Courpière

Dominique SEGUIN

Conseiller municipal de Médeyrolles

Élie TOURLONIAS

Maire-adjoint de Vertolaye

Gilles VAYSSIERE

Conseiller municipal de Sermentizon

HAUTE-LOIRE

Nathalie BOUDOUL

Maire de Berbezit

Jean-Robert CHAIZE

Maire-adjoint de Malvières

Thierry d'ANDIGNE

Conseiller municipal de Javaugues

Serge GIBERT

Conseiller municipal de Chomelix

Valérie MONTEIL

Conseillère municipale de Félines

Christian NUGIER

Conseiller municipal de Saint-Préjet-Armandon

Daniel PICOT

Maire-adjoint de Monlet

Stéphanie RIAS

Conseillère municipale de Mazerat-Aurouze

LOIRE

Agnès BAROU

Conseillère municipale de La Chamba

Rémi RIZAND

Maire-adjoint de Saint-Bonnet-le-Courreau

Collège des EPCI à fiscalité propre

8 représentants :

Thomas BARNIERAS, Vice-président de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Élisabeth BRUSSAT, Présidente de la Communauté de communes entre Dore et Allier

Vincent CHALLET, Délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire

Daniel FORESTIER, Président de la Communauté de communes Ambert Livradois-Forez

Nathalie MARIN, Vice-présidente de la Communauté de communes Billom communauté

Philippe MEYZONET, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Corinne MONDIN, Déléguée de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Martine MUNOZ, Déléguée de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Collège des Départements

13 représentants :

10 représentants du Conseil

départemental du Puy-de-Dôme ,

2 du Conseil départemental de la Haute-Loire et 1 du Conseil départemental de la Loire.

PUY-DE-DÔME

Annie CHEVALDONNÉ et **Olivier CHAMBON**, Thiers

Jean-Luc COUPAT, Monts du Livradois

Jeanne ESPINASSE, Vic-le-Comte

Jocelyne GLASSE LE GARS, Billom

Serge PICHOT, Gerzat

Monique ROUGIER et **Florent MONEYRON**, Lezoux

Valérie PRUNIER, Ambert

Bernard SAUVADE, Brassac-les-Mines

HAUTE-LOIRE

Marie-Agnès PETIT et **Bernard BRIGNON**

Plateau du Haut-Velay granitique

LOIRE

Pierre-Jean ROCHETTE, Boën-sur-Lignon

Collège de la Région

7 représentants :

Caroline BEVILLARD

Alain BUSSIÈRE

Gabriel DE PEYRECAVE

Catherine FROMAGE

Myriam FOUÈRE

Anne PELLET

Jean-Pierre TAITE

Autres formations

2 représentants :

Bernard LORTON, formation SCoT Livradois-Forez

Éric DUBOURGNOUX, formation Grand cycle de l'eau

Le Bureau syndical

PRÉSIDENT

Stéphane RODIER

VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE

Tony BERNARD

Myriam FOUÈRE

Annie CHEVALDONNÉ

Nathalie BOUDOUL

Corinne MONDIN

Eric DUBOURGNOUX

Bernard LORTON

COLLÈGE DES COMMUNES

Éliane AUBERGER

Agnès BAROU

Tony BERNARD

Nathalie BOUDOUL

Mathieu CAPITAINE

Jean-Robert CHAIZE

Eric DUBOURGNOUX

Stéphane RODIER

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Vincent CHALLET

Corinne MONDIN

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Bernard BRIGNON

Annie CHEVALDONNÉ

Jean-Luc COUPAT

Valérie PRUNIER

Pierre-Jean ROCHETTE

COLLÈGE DE LA RÉGION

Caroline BEVILLARD

Alain BUSSIÈRE

Myriam FOUÈRE

Anne PELLET

L'équipe technique

DIRECTEUR

Dominique VERGNAUD

Organigramme et mouvements
mis à jour au 31 décembre 2020

DIRECTEUR ADJOINT

Éric COURNUT

Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

Nadine NOGARET

responsable du pôle, protection et gestion des milieux naturels-biodiversité

Guillaume MOIRON

Natura 2000

Isabelle ROMEUF

Natura 2000

Anne MALET

gestion d'espaces naturels remarquables

Audrey JEAN

éducation à l'environnement et au développement durable

Serge CHALEIL

médiation des patrimoines

Jean-Claude CORBEL

espèces et activités de pleine nature

Catherine BREUIL

assistante - secrétariat

Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore

Delphine GIRAULT

responsable du pôle, gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Sylvain SAXER, Sébastien BRET, Sylvain RIGAUD

animation du contrat territorial Dore

Marc CLADIÈRE, Benjamin FAYE

techniciens rivières - contrat territorial Dore

Kévin COLLAY, Yoann COLLAY, Guillaume LAGOUTTE

entretien, travaux en rivières - contrat territorial Dore

Valérie PONCELAS

assistante - gestion administrative du contrat territorial Dore

Pôle développement, promotion, valorisation

Étienne CLAIR

responsable du pôle, économie et responsabilité sociétale des entreprises

Christelle PEYRE

création d'entreprises, accueil de nouveaux actifs

Élodie PERRET

agriculture et valorisation des produits

Vianney TAING

forêt - filière bois

Amandine THERON

tourisme durable marketing territorial

Jean-Pierre FOURNIOUX

communication, éditions

Claudy COMBE

relations avec les communes, relations avec la presse

Agnès CHASSAING

assistante - secrétariat

Pôle urbanisme aménagement et énergie

Juliane COURT

responsable du pôle, aménagement, architecture et urbanisme

Claire MALLET

urbanisme opérationnel

Claire BUTTY

aménagement - centres-bourgs

Candice BARRIÈRE / Mathilde SIVRÉ (remplacement)

paysage - aménagement

Émilie JAILLET

énergies

Dominique GIRON

publicité, signalétique, patrimoine bâti

Valérie ARTHAUD

assistante - secrétariat

Pôle politiques territoriales

Eric COURNUT

responsable du pôle

Émilie GRILLE

mobilité, santé, numérique

Audrey CHAMARD

SCoT Livradois-Forez

Amélie DEBIÈVRE

chargée de mission programme LEADER

Solange LHOSTAL

gestion administrative et financière du programme leader

Pôle administration générale et logistique

Caroline MIROWSKI

responsable du pôle gestion administrative financière et ressources humaines

Clémence CASTELO

assistante de direction

Martine CAYRE

gestion du personnel et comptabilité

Christine MONDIÈRE

budget et comptabilité

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 70 membres (31 femmes, 39 hommes) répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 21 membres.

En 2020, le Comité syndical s'est réuni 4 fois et a examiné 72 dossiers ; le Bureau syndical ne s'est pas réuni.

Renaud LAIRE

géomatique et systèmes informatiques

Mélanie NOURRISSON

développement numérique

Agnès CHASSAING

accueil et secrétariat

Aubéri FOURNET-FAYARD

accueil et secrétariat

Elisabeth ROURRE

entretien des locaux

René COGNET

maintenance des bâtiments et des espaces extérieurs

Mouvements

ARRIVÉES

Mathilde SIVRÉ

paysage - aménagement

Anne MALET

gestion d'espaces naturels remarquables

Sébastien BRET, Sylvain RIGAUD

animation du contrat territorial Dore

Marc CLADIÈRE, Benjamin FAYE

techniciens rivières - contrat territorial Dore

Kévin COLLAY, Yoann COLLAY, Guillaume LAGOUTTE,

Mathieu SABLONNIÈRE

entretien, travaux en rivières - contrat territorial Dore

Valérie PONCELAS

assistante - gestion administrative du contrat territorial Dore

Audrey CHAMARD

SCoT Livradois-Forez

Xavier GAJEWSKI

entretien et maintenance de la Maison du Parc

Leïla HAMIDI

urbanisme

Morgane MALARD

forêt - filière bois

Morgane MARCEAUX-DUFOUR

habitat et centres-bourgs

DÉPARTS

Clémentine DELPRAT

SCoT Livradois-Forez

Lucille GRIMAUD

assistante secrétaire (remplacement accueil)

Anne RIOU

chargée de mission LEADER (remplacement)

Mathilde SIVRÉ

paysage et aménagement (remplacement)

STAGIAIRES

— Hugo MISS, déploiement d'une trame de vieux bois dans les massifs forestiers du Livradois-Forez

— Ugo BOURBON-DENIS, projet inter-Parc sur la préservation et la valorisation de la myrtille sauvage

— Etienne BIENVENU, évaluation des travaux de restauration hydro-morphologique du contrat territorial Dore

— Camille MAURICE, programme de sensibilisation à destination des élus dans le cadre de l'ATUR en Livradois-Forez

— Andréa ROCHE, élaboration d'un plan de gestion du lac de Bansat

— Antoine CORNET, déploiement d'une trame de vieux bois dans les massifs forestiers du Livradois-Forez

— Océane VINCENT, élaboration d'un nouveau projet pédagogique sur le territoire du Parc

— Eliot PICANDET, stage d'observation

— Marion CLAIR, stage de découverte

— Thomas GEILER, stage d'observation

— Sullivan REYNARD WALESKI, stage d'observation

Partenaires

hébergés à la Maison du Parc

— Passeurs de Mots :

Brice GRENIER

Pauline RAYNAUD

Léa MEUNIER

— Syndicat intercommunal

« Ciné Parc » :

Christophe JEANPETIT

Candice ROUSSEL

Patrice JOUVE

Chantal PERRON

— Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez :

Guillaume SOURNAC

Arnaud MIQUEL

— Éducation Nationale :

Mathieu MISSONNIER

— Maison du Tourisme :

Benoît BARRÈS

Brigitte ARCIS

Nicolas PINAUD

Sébastien GIRAUD

Aubéri FOURNET-FAYARD

Le budget

1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget Primitif 2020 (fonctionnement et investissement) s'élève à 3 830 636,22 €, soit une hausse de 14 % par rapport au budget 2019.

Les dépenses et recettes initialement votées le 23 janvier 2020 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par une décision modificative (DM) votée le 13 octobre 2020.

Le budget supplémentaire (BS) 2020 a été adopté le 11 juin 2020 avec reprise des résultats.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 6 104 243,88 € en recettes et en dépenses.

2. Les réalisations

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2020 dégagent un solde positif de 7 580,37 €.

Les dépenses sont en baisse en raison notamment :

- de la hausse des dépenses d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre d'actions structurantes : acquisition d'outils pédagogiques, développement d'outils et d'équipements spécifiques de gestion et de valorisation des sites naturels remarquables, achat de matériel spécifique de terrain ;

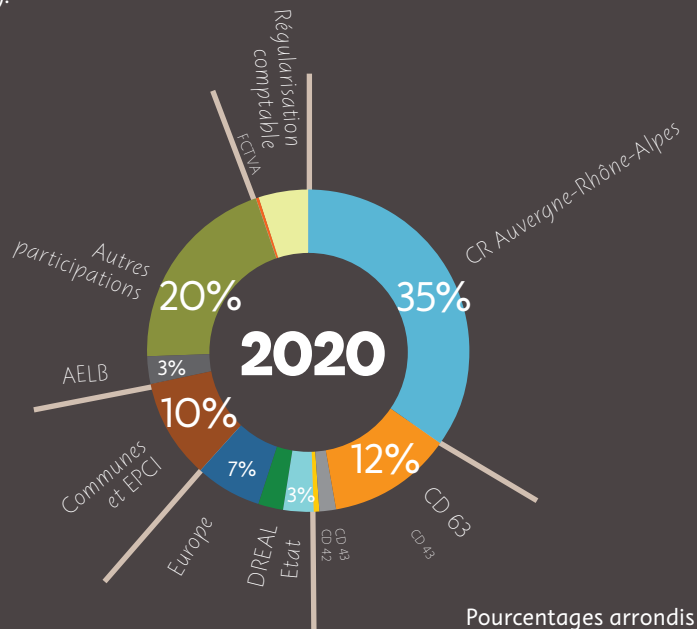
Programme d'actions (fonctionnement et investissements cumulés)

	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	243 939,61	228 060,31
AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	142 048,42	135 044,28
AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	152 153,20	52 474,16
AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet	166 193,33	89 174,65
TOTAL ACTIONS	704 334,56	504 753,40

- un volume moins important de dépenses de fonctionnement qui en 2019 avaient été générées par le paiement des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) bonifiés aux collectivités (pour un montant de 1 132 072,77 €), dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) porté par le syndicat mixte du Parc.
- une hausse des dépenses de structure liées aux coûts de personnel transféré au syndicat mixte du Parc dans le cadre de l'exercice de la compétence à la carte « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » ; ces dépenses faisant l'objet d'un remboursement par le budget annexe « Grand cycle Dore »
- les dépenses liées aux charges courantes restent contenues (maintenance, assurance, téléphonie, etc...).

Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2018	réalisé 2019	réalisé 2020
CR Auvergne-Rhône-Alpes	1 262 490,95	1 570 476,53	1 220 282,03
CD 63	562 170,01	476 937,00	431 758,50
CD 43	57 564,00	58 571,00	60 274,67
CD 42	20 691,45	20 691,45	20 691,45
État	132 258,24	123 161,95	100 000,00
DREAL	86 269,64	87 856,65	78 139,72
Europe	300 088,97	202 033,08	235 097,16
Communes et EPCI	343 218,39	345 231,72	351 351,00
Agence de l'Eau Loire Bretagne	140 647,52	148 286,85	98 561,00
Autres participations	260 776,18	1 875 755,99	703 632,33
FCTVA	0,00	171 038,88	13 254,38
Régularisation comptable	119 282,63	145 295,90	164 916,11
TOTAL	3 285 457,98	5 225 337,00	3 477 959,15



En complément du budget principal relatif à la mise en œuvre de la charte du Parc, le syndicat mixte gère également un budget annexe en lien avec la compétence grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore et un budget autonome en lien avec la compétence SCoT Livradois-Forez. Pour 2020, les montants respectifs de ces 2 budgets sont les suivants en dépenses :

- Budget annexe Grand Cycle Eau : 569 174,84 € (fonctionnement et investissement)
- Budget autonome SCoT : 97 262,10 € (fonctionnement et investissement)

Les recettes sont en hausse en raison notamment :

- l'encaissement des Certificats d'économies d'Énergie bonifiés mobilisés dans le cadre du programme TEPCV ;
- l'encaissement de subventions attendues en 2019 ;
- l'encaissement des recettes d'investissement attendues pour le financement des travaux de rénovation énergétique et de l'accueil de la Maison du Parc, l'acquisition de mobilier adapté aux nouveaux espaces et l'achat de véhicules électriques.

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2020 est de **3 470 378,77 €** (3 228 265,83 € en fonctionnement et 242 112,94 € en investissement) et **484 187,07 €** restant à réaliser en 2020 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2020 de **3 477 959,14 €** (3 309 613,67 € en fonctionnement et 168 345,47 € en investissement) ; **172 768 €** restant à réaliser en investissement.

3. Le fonctionnement de la structure Parc

Les dépenses de fonctionnement réalisées pour la structure « syndicat mixte » sont de 2 460 079,62 € (contre 2 268 738,46 € en 2019) soit une hausse de +8 %.

Cette hausse s'explique par les coûts de personnel transféré au syndicat mixte du Parc dans le cadre de l'exercice de la compétence à la carte « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » ; ces dépenses faisant l'objet d'un remboursement par le budget annexe « Grand cycle Dore ».

Les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

Les dépenses liées à la masse salariale représentent 76% de ces dépenses de structure soit un montant de 2 052 399,22 € en 2020 (contre 1 777 719,99 € en 2019) dont 1 682 850,24 € pour le personnel dédié à la Charte du Parc et 369 548,98 € pour les compétences à la carte (SCoT, Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore) et l'objet Pays Vallée de la Dore (objet supprimé fin 2020).

En 2020, l'effectif du syndicat mixte comprenait 50 agents dont une grande partie de titulaires (28 agents) et se répartissait selon les missions, objets et compétences du syndicat :

- 32 emplois pour la mise œuvre de la Charte et le programme LEADER ;
- 1 emploi pour l'objet « Pays Vallée de la Dore » (emploi supprimé fin 2020) ;
- 1 emploi pour la compétence « SCoT » (Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez) ;
- 10 emplois pour la compétence « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore ».

- 6 emplois liés à des actions inscrites dans le budget du « programme d'actions ».

Les dépenses liées aux charges courantes représentent 24 % des dépenses de structure. 407 678,46 € en 2020 (contre 491 018,47 € en 2019). Le syndicat mixte du Parc s'efforce de limiter ces dépenses en procédant régulièrement au renouvellement des différents contrats (maintenance, assurance, téléphonie, internet...).

Les impacts de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 sont également à prendre en compte dans le résultat de l'année 2020 :

- certaines dépenses ont diminué :
 - dépenses liées aux déplacements : carburants, frais de mission, entretien des véhicules notamment : - 13 %
 - dépenses liées aux manifestations : séminaires, approvisionnement pour buffets : - 52 %
 - frais d'affranchissement : - 25 %
- d'autres dépenses ont fortement augmenté en raison de la mise en place du télétravail et le déploiement d'outils de travail à distance pour les agents en position d'activité :
 - frais d'acquisition d'outils de gestion, abonnements : + 13 %
 - dépenses pour l'achat de produits pharmaceutiques sont passées de 400 € à 2 712 €.

Les dépenses d'investissement réalisées pour la structure représentent 171 500,99 € (contre 580 475 € en 2019) et ont permis de financer :

- l'acquisition de mobilier pour un montant de 6 312,61 €
- l'acquisition de petit matériel, de postes informatiques, de logiciels pour un montant de 71 671,64 €
- du petit matériel d'entretien et d'équipement du bâtiment pour un montant de 4 324,72 €
- des travaux de rénovation du bâtiment pour un montant de 58 739,51 €
- Reprise de subventions d'investissement pour un montant de 30 452,51 €.

Les dépenses liées aux opérations d'ordre correspondent à la dotation aux amortissements réalisées en 2020 s'élève à un montant de 134 463,60 € contre 136 241,17 € en 2019.

958 mandats pour régler les factures et 442 titres de recettes ont été émis.

Courpière | La nuit vue de ma fenêtre | Photographie bougée | © Patrick SICOT mars 2020

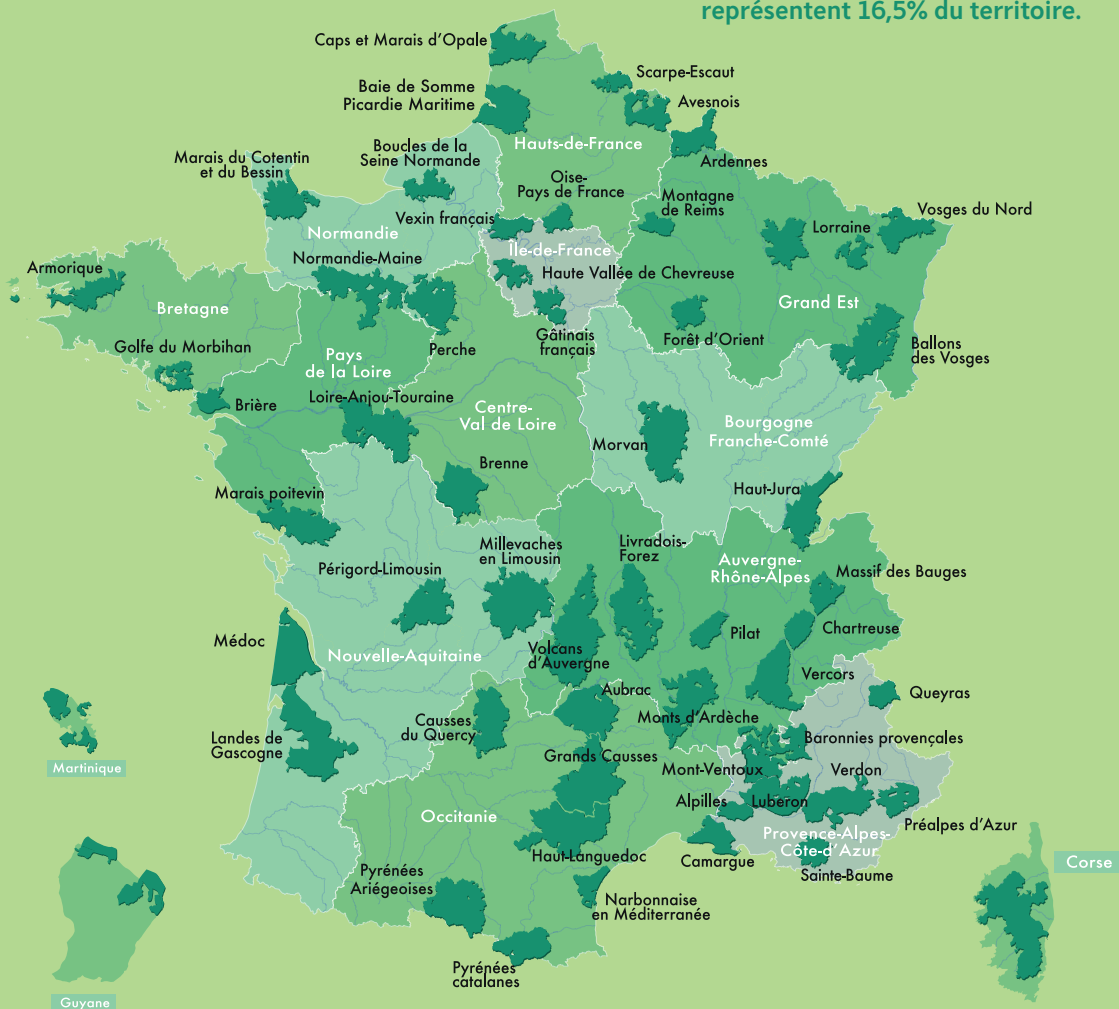
Le réseau des Parcs

Une autre vie s'invente ici

56 Parcs
naturels régionaux
de France

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Les 56 Parcs naturels régionaux rassemblent près de 4 700 communes. Sur 15 régions, ils concernent plus de 4,4 millions d'habitants et représentent 16,5% du territoire.



Parcs
naturels
régionaux
de France



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57
Courriel info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org



Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

Loire
LE DÉPARTEMENT

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEDER



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE